

Objectifs de la législature du Groupe socialiste
aux Chambres fédérales de 2019 à 2023

CONTRE LA LOI DU PLUS FORT

Pour des primes d'assurance-maladie
moins élevées, le travail et la formation
pour toutes et tous, l'égalité et le climat



Parti socialiste Suisse

Theaterplatz 4
Case postale 7876
3001 Berne
Téléphone 031 329 69 69
Téléfax 031 329 69 70
www.pssuisse.ch

Conception : Atelier Bläuer, Berne
Impression : Valmedia SA, Visp

© 2019

UNE POLITIQUE SOCIALISTE, POUR TOUS, SANS PRIVILÈGES

Au cours de la législature précédente, une majorité de droite a réussi à imposer en Suisse la loi du plus fort. Ainsi, la Suisse se retrouve dans la même situation que plusieurs autres pays, où sévit une politique juridique impitoyable menée dans l'intérêt d'une minorité. Au sein de la Berne fédérale par exemple, une majorité accepte que la Suisse exporte du matériel de guerre dans des zones de conflit et, qu'en même temps, elle réduise l'aide à l'attention des plus faibles. La protection des salaires, le démantèlement de l'État-providence ainsi que l'aide au développement sont remis en question. Le PLR et l'UDC empêchent tout progrès en matière de révolution énergétique et s'opposent à l'égalité entre femmes et hommes. Des évolutions comparables peuvent être observées dans le monde entier: quelques personnes deviennent chaque jour plus riches, au détriment du plus grand nombre. Les droits humains et l'État de droit ne sont pas respectés. La loi du plus fort menace l'avenir de notre planète. Il n'est aucunement surprenant de voir d'innombrables personnes quitter leur pays en raison de la détérioration du climat mondial, de la sécurité et des conditions de vie. Nous avons besoin d'une plus grande coopération et d'un État de droit fort. L'égoïsme national est une attitude qui ne peut perdurer sur le long terme et qui n'a comme effet que d'intensifier les problèmes.

Le PS lutte contre cette loi du plus fort. Il exerce une politique qui sert les intérêts de toutes et tous et qui renforce la démocratie et l'État de droit. L'égalité, la codétermination et la solidarité sont au cœur des préoccupations de la population. Les électrices et électeurs se sont défendus à plusieurs reprises contre la politique menée depuis le glissement à droite des élections fédérales 2015. Ils ont voté en faveur de la stratégie énergétique 2050, qui met en œuvre le passage aux énergies renouvelables. Ils ont rejeté la scandaleuse réforme de l'imposition des entreprises RIE III. Et ils ont renvoyé à l'expéditeur l'initiative «No Billag», qui attaquait sévèrement le service public dans le secteur des médias. En même temps, de nombreuses personnes dans notre pays ont peur du chômage, de la pression salariale et du démantèlement des services publics. Les primes d'assurance-maladie sont élevées et, dans de nombreux domaines, les loyers élevés font pression sur les portefeuilles des gens. Le réchauffement climatique pousse les jeunes qui craignent pour leur avenir à manifester et exprimer leur mécontentement dans la rue.

Afin de changer les choses, il faut une nouvelle majorité à Berne, une majorité recherchant l'équilibre. Le nouveau Parlement aura une influence décisive sur l'avenir de la Suisse dans les années à venir. L'Assemblée fédérale discute chaque année de 50 à 70 lois qui fixent des conditions-cadres importantes pour la vie commune en Suisse, elle approuve le budget de la Confédération, elle élit les membres du Conseil fédéral. Très peu de ces éléments sont soumis au vote populaire.

Ces perspectives législatives nous permettent de mettre en avant les valeurs qui sont importantes pour nous, de faire un bilan de ce que nous avons réalisé jusqu'à présent au Parlement et de discuter des projets que nous avons l'intention de mettre en œuvre au cours des quatre prochaines années. Cet état des lieux politique nous servira de référence lors de la prochaine législature. Mais il sera aussi utile aux électrices et électeurs qui doivent également être en mesure de nous évaluer.

Roger Nordmann

Président du Groupe socialiste aux Chambres fédérales

SOMMAIRE

Politique sociale et de formation	7
1 Pour une politique familiale sociale et moderne	9
2 Pour un renforcement de la sécurité sociale et une lutte systématique contre la pauvreté	11
3 Pour un système de santé abordable pour tout le monde	13
4 Pour une instruction et une formation continue respectueuses de l'égalité des chances à tous les stades de la vie	15
5 Pour une formation tertiaire accessible au plus grand nombre et une haute qualité d'enseignement et de recherche	17
Politique financière et économique	19
6 Pour un marché du travail au service des salarié-e-s	21
7 Des salaires équitables pour tout le monde	23
8 Pour des logements abordables pour toutes et tous	25
9 Plus de pouvoir d'achat et de droits pour les consommatrices et consommateurs	27
10 Pour une politique financière juste	29
11 Pour une politique fiscale sans faille	31
12 Pour une place financière propre au service de l'économie dans son ensemble	33
Service public, mobilité, climat et ressources naturelles	35
13 Pour un service public de haute qualité sur tout le territoire servant l'intérêt général	37
14 Pour une politique des transports respectueuse du climat et une offre publique performante	39
15 Pour une protection globale de nos bases naturelles de la vie	41
16 Pour une politique énergétique et climatique permettant un développement durable et plus juste de l'humanité	43
Égalité, démocratie, état de droit et droits civiques	45
17 Pour une large égalité de tous les genres	47
18 Pour l'État de droit et la démocratie	49
19 Transparence du financement des partis politiques	51
20 Pour une politique digne vis-à-vis des étranger-e-s et de l'asile	53

Médias, numérique et culture	55
21 Pour une politique des médias respectueuse de la démocratie et au service de la pluralité	57
22 Pour une stratégie du numérique dans l'intérêt de toutes et tous	59
23 Pour une politique culturelle diversifiée et accessible au plus grand nombre	61
Europe, développement durable et politique internationale	63
24 Développer des relations fiables et de qualité avec l'UE	65
25 Pour une politique de développement qui lutte contre la pauvreté, reste active dans les États fragiles et protège les biens publics mondiaux	67
26 Pour que le droit multilatéral prime sur le droit national des plus puissants	69
27 Pour une politique économique extérieure qui assume ses responsabilités	71
Paix, sécurité et droit pénal	73
28 Pour une politique de paix et de sécurité à la hauteur d'un 21 ^e siècle mondialisé	75
29 Une meilleure qualité de vie grâce à une meilleure sécurité publique pour tout le monde	77
30 Pour une politique pénale équilibrée	79
Des documents et sites susceptibles de fournir des informations complémentaires	81

A close-up photograph showing several pairs of hands working together on a black fabric strap. The hands are positioned around the strap, some holding it taut while others appear to be stitching or adjusting it. The background is slightly blurred, showing a green and white striped fabric and a dark blue fabric with red accents. The overall scene suggests a collaborative, hands-on activity, possibly related to manufacturing or a craft project.

**POLITIQUE
SOCIALE ET
DE FORMATION**

1

POUR UNE POLITIQUE FAMILIALE SOCIALE ET MODERNE

Contexte

Dans une société qui tend à l'individualisation, la famille dans toutes ses formes fait figure de noyau dur et de repère. Elle joue un rôle inestimable d'un point de vue éducatif et de l'assistance aux proches. Bien que la perception de la répartition des tâches entre les femmes et les hommes soit en train de changer, les femmes continuent d'assumer la majeure partie des tâches non rémunérées. La conciliation entre vie familiale et professionnelle demeure difficile. Ainsi, l'accueil extrafamilial n'est pas accessible à toutes les familles et la prise en charge d'un proche malade parallèlement à un travail rémunérateur est problématique à bien des égards.

Ce que nous défendons

Le PS défend une politique familiale moderne et sociale. Celle-ci doit mettre l'égalité des chances au centre des préoccupations. Ainsi, l'éducation d'un enfant ne devrait ni constituer un risque de pauvreté ni être source d'exclusion sociale. Les personnes seules avec des enfants ainsi que les familles nombreuses sont particulièrement touchées par la pauvreté. Aussi plaidons-nous en faveur d'un soutien tant financier qu'organisationnel de la part de l'État. Les buts sociaux de la Constitution prévoient une telle protection et nous nous attendons à ce que la Confédération et les cantons assument leurs responsabilités. Une meilleure répartition du travail domestique non rémunéré entre les hommes et les femmes figure également au cœur de la politique socialiste. Il sied par ailleurs d'améliorer la conciliation entre vies professionnelle et familiale. Enfin, le PS prône une définition étendue du terme de «famille», qui respecte la diversité des formes existantes.

Les acquis du PS

Grâce à la fermeté du PS, le programme d'impulsion pour promouvoir l'accueil extrafamilial en place depuis 2003 a été prolongé une nouvelle fois au Parlement jusqu'en 2023, malgré le refus du Conseil fédéral et de la droite dure. Ce programme a pu soutenir la création de 57383 nouvelles places d'accueil. Il a été complété de mesures pour flexibiliser l'offre et en réduire les coûts du fait des efforts socialistes. Le PS a systématiquement thématiqué la question d'une meilleure conciliation entre vies professionnelle et familiale dans le cadre de l'initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié. Ce faisant, des mesures y relatives ont pu être prises. Le PS a aussi contribué à l'aboutissement de l'initiative pour l'introduction d'un congé de paternité et donné des impulsions essentielles au débat parlementaire.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Afin de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau des tâches éducatives, le PS prône la mise en place d'un congé parental de 38 semaines au total. Quatorze semaines seront réservées à la mère et quatorze au père. Les dix semaines restantes pourront être librement réparties entre les deux parents. En guise d'étape intermédiaire, le PS s'engage pleinement en faveur de l'initiative populaire fédérale « Pour un congé paternité raisonnable – en faveur de toute la famille », qui prévoit l'introduction d'un congé de 4 semaines pour le père.
- L'adoption d'un enfant requiert la présence des parents adoptifs pour l'établissement d'un lien affectif rapide et représente un défi en termes organisationnels. À ce titre, le PS demande l'introduction d'un congé d'adoption de 14 semaines à partager de manière égale entre les deux parents.
- Les parents dont l'enfant tombe gravement malade ne jouissent de pratiquement aucun soutien. Un enfant atteint d'un cancer, par exemple, a besoin de la présence d'un-e proche. Le PS soutient le projet du Conseil fédéral visant à instaurer un congé de prise en charge d'un enfant malade et plaide pour une durée maximale de 48 semaines. Il faut aussi verser une allocation aux personnes prenant soin d'un-e proche en phase de maladie aiguë ou en situation palliative.
- Il convient d'étendre l'offre de places d'accueil extrafamilial et d'en réduire les coûts supportés par les familles. Le PS exige que ces structures soient de haute qualité, considérées comme un service public et proposées gratuitement aux familles à bas revenus. L'offre des écoles à horaire continu doit être gratuite et améliorée.
- Il faut prendre des mesures ciblées pour prévenir et lutter contre la pauvreté des familles. Ainsi, le PS milite pour l'élaboration d'une loi-cadre fédérale régissant les prestations complémentaires familiales. Les enfants issus de familles défavorisées doivent bénéficier d'une éducation de la petite enfance spécialisée.

2

POUR UN RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET UNE LUTTE SYSTÉMATIQUE CONTRE LA PAUVRETÉ

Contexte

La sécurité sociale comprend toutes les mesures visant à offrir aux personnes une protection financière face aux risques de la vie. Elle leur évite de sombrer dans la pauvreté. Ces mesures ont permis à la Suisse de prospérer. Or, les bénéficiaires de prestations sociales se voient de plus en plus stigmatisé-e-s. La droite mène des attaques de front pour démanteler petit à petit le filet de la protection sociale, ce au nom de la responsabilité individuelle. En général, les coupes au sein des assurances génèrent des reports de charges sur l'aide sociale. Pourtant, il faut trouver des réponses concrètes aux défis posés par l'évolution démographique et sociétale.

Ce que nous défendons

Le PS défend la justice sociale, car elle a contribué au bien-être de la Suisse moderne. Ainsi, il est le garant des acquis sociaux et assure le maintien de la cohésion sociale. La justice sociale implique que toute personne profite de la richesse créée ensemble, et que personne ne soit exclu-e de la vie sociale. Toute situation de pauvreté, de détresse ou d'exclusion est le fruit de défaillances du système. La sécurité sociale est censée prévenir ces déficits. À ce titre, le PS défend le principe d'assurance en lieu et place du principe archaïque de l'assistance, auquel la droite bourgeoise voudrait retourner. De plus, le PS privilégie une réforme systémique de la protection sociale afin de moderniser ses instruments, de l'étendre aux nouveaux risques économiques et sociaux et de répondre aux besoins de la population. Enfin, nous plaidons pour une meilleure coordination et une harmonisation des régimes sociaux.

Les acquis du PS

La lutte pour le renforcement du système de prévoyance vieillesse a maqué ces dernières années. Le PS s'est battu avec succès contre des réductions massives de prestations dans l'AVS et le 2^e pilier. Il a en revanche été le moteur du compromis sur la réforme fiscale, qui garantira le financement du 1^{er} pilier ces prochaines années. Le PS a porté à bout de bras un projet prévoyant un soutien financier supplémentaire pour les parents d'enfants en situation de handicap grave. Dans le cadre de la réforme des PC, le PS a jeté toutes ses forces dans la bataille pour que les montants maximaux pris en compte au titre du loyer soient augmentés de manière substantielle. De même, grâce à l'impulsion du PS, les personnes arrivant au chômage à partir de 58 ans pourront demeurer au sein de leur caisse de pension.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- L'AVS est le pilier de notre sécurité sociale et une source de revenus indispensable pour les retraité-e-s. Or, les rentes versées par le 1^{er} pilier ne sont de loin pas suffisantes pour couvrir le minimum vital prévu par la Constitution. Pire, la situation économique des retraité-e-s s'est considérablement aggravée. Le PS poursuivra son combat pour une hausse substantielle des rentes AVS ainsi que pour la consolidation financière de cette assurance. Son financement à long terme doit être en priorité garanti par une augmentation de la contribution fédérale et des cotisations salariales.
- Dans le 2^e pilier, les femmes font l'objet d'une injustice sociale éclatante. L'écart de rentes entre les femmes et les hommes s'élève à près de 60%. Cela tient principalement d'un accès rendu difficile faute de revenus insuffisants, notamment à cause des discriminations qu'elles subissent. Le PS militera pour une meilleure protection du travail à temps partiel. De même, il s'agit d'étudier la création de bonifications pour tâches d'assistance et éducatives.
- L'AI ne tient pas suffisamment compte des risques psychosociaux. Le PS soutient pleinement les mesures prévues dans la réforme de l'AI visant à réinsérer ces personnes sur le marché du travail et à mieux soutenir les enfants et les jeunes concerné-e-s.
- L'aide sociale est régie et financée par les cantons. Elle est confrontée à des cas toujours plus complexes en raison des mesures de démantèlement prises au niveau des assurances sociales. Pour favoriser l'égalité de traitement et améliorer la prise en charge des personnes touchées, le PS réclame une loi-cadre fédérale sur l'aide sociale et une harmonisation du minimum vital au niveau des PC.
- Le PS s'engagera pour l'introduction d'une assurance générale du revenu. Elle offrira une protection financière à toute personne qui se retrouve sans activité professionnelle en raison de maladie, de maternité, d'invalidité, d'accident, de chômage ou encore de service militaire ou civil.

3

POUR UN SYSTÈME DE SANTÉ ABORDABLE POUR TOUT LE MONDE

Contexte

Le système de santé suisse est considéré comme l'un des meilleurs au monde. Or, les coûts de la santé sont en constante augmentation. Mis à part le progrès technologique et le vieillissement démographique, une augmentation du volume des prestations engendrée par une chasse aux profits en est la principale raison. Ainsi, le financement de l'assurance-maladie atteint ses limites. Les primes par tête antisociales deviennent une charge insupportable pour la population. En parallèle, les cantons coupent massivement dans les budgets des réductions individuelles de primes et la droite veut imposer un rationnement des soins intolérable pour freiner la hausse des coûts.

Ce que nous défendons

Le PS milite pour un système de santé en tant que service public. En ce sens, il est impératif que l'État dispose de compétences suffisantes dans la gestion de l'approvisionnement, la maîtrise de l'évolution des coûts et le financement des prestations. En outre, le PS s'engage afin de garantir un accès universel de toute la population à des soins médicaux d'une qualité irréprochable. Cet accès doit être garanti tant d'un point de vue du financement que des prestations. Ainsi, les assuré-e-s devraient contribuer au financement du système de santé suisse en fonction de leur capacité économique. Toute la population devrait jouir de soins médicaux de base d'une grande qualité sur l'ensemble du territoire. Enfin, les patient-e-s sont au cœur des préoccupations du PS. C'est pourquoi le PS plaide pour un renforcement de la compétence et des droits des patient-e-s. De même, la sécurité et la volonté des patient-e-s doivent figurer au centre des réflexions en matière de politique de la santé.

Les acquis du PS

La loi sur l'assurance-maladie obligatoire est le fruit des efforts socialistes. Depuis, le PS pèse de tout son poids pour y apporter des améliorations substantielles. Grâce à la pression du PS, le prix de nombreux médicaments a pu être réduit si bien que des économies de plusieurs centaines de millions sont réalisées chaque année. L'adoption de la révision de la loi sur les produits thérapeutiques permettra de renforcer la transparence et de mieux encadrer les avantages matériels accordés aux fournisseurs de prestations. Au niveau du financement, les primes pour les jeunes adultes ont pu être considérablement réduites grâce à la mise en œuvre d'une initiative parlementaire déposée par le PS. Enfin, le PS a été à l'origine de la création d'un registre national du cancer, lequel devrait permettre une lutte plus efficace contre ces maladies.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Actuellement, certains ménages avec des enfants consacrent parfois plus de 20 % de leur revenu au paiement des primes. En 2019, le PS a lancé une initiative populaire fédérale visant à plafonner les primes à 10 % du revenu disponible des ménages et à harmoniser les conditions d'octroi des subsides.
- Le PS s'engage pour une solution durable sur l'admission des médecins. L'État doit jouer un rôle majeur dans la gestion de l'approvisionnement, décider de l'attribution des autorisations à pratiquer pour les médecins et limiter leur nombre en fonction d'une analyse des besoins. Les admissions doivent reposer sur des critères de qualité et être coordonnées entre les cantons.
- Le prix des médicaments doit être abaissé grâce à l'introduction d'un système de prix de référence. Il faut garantir l'accès aux médicaments et traitements novateurs pour tout le monde. La lutte contre le gaspillage doit être menée, notamment avec la vente des médicaments à la pièce.
- Introduit en 2004, le TARMED est anachronique et favorise les prestations inutiles. Le PS exige la mise en place d'une organisation nationale chargée d'adapter continuellement les tarifs. Il faut introduire des modèles tarifaires favorisant la coordination des traitements et l'amélioration de leur qualité.
- Pour renforcer les droits des patient-e-s, il faut un fonds destiné à indemniser les patient-e-s subissant des dommages en cas de défauts de qualité ou de complications à la suite d'un traitement. Ce fonds sera alimenté par des contributions de l'État, des fournisseurs de prestations et des entreprises du secteur de la santé.
- Le PS exige l'adoption d'un plan d'action pour renforcer les efforts dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé. Celui-ci doit viser à réduire le nombre de maladies chroniques, non transmissibles, ou encore psychiques. Il veille à la prévention des addictions qui passe notamment par la régulation du marché du cannabis.
- Le domaine ambulatoire doit être privilégié par rapport au domaine stationnaire. Il y a lieu d'assurer, notamment, une meilleure coordination des soins de longue durée. La Confédération doit renforcer son engagement financier en faveur des soins à domicile afin de contribuer à une prise en charge de qualité dans toute la Suisse.

4

POUR UNE INSTRUCTION ET UNE FORMATION CONTINUE RESPECTUEUSES DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES À TOUS LES STADES DE LA VIE

Contexte

Une formation de qualité est essentielle pour mener une vie autonome. Notre système de formation se distingue ainsi par sa qualité et sa perméabilité, mais l'origine sociale demeure trop déterminante pour le parcours de formation. L'accès au jardin d'enfants et la progression d'un niveau scolaire à l'autre cimentent les inégalités. Les enfants et adolescents doués de meilleures capacités d'apprentissage bénéficient davantage d'offres préscolaires et d'apprentissage ainsi que d'activités complémentaires que ceux dont les chances de départ sont moins favorables. La multiplication des possibilités de formation n'a pas suffisamment contribué à la réduction des inégalités sociales à ce jour, surtout pour les adultes. Tout le monde n'a pas le même accès à la formation continue et à la requalification.

Ce que nous défendons

L'éducation est un droit humain. Chaque enfant, chaque adolescent-e et chaque adulte doit bénéficier à tous les niveaux d'une offre de haute qualité basée sur ses capacités, quels que soient son domicile, son sexe, sa nationalité ou son origine sociale. Le système doit être rendu plus perméable. Il existe un fort potentiel au sein de la population pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Les exigences du monde du travail et les offres de formation doivent être mieux coordonnées. Les instruments dédiés aux formations de rattrapage des adultes existent, mais ils doivent être accessibles à tout le monde, compatibles avec les obligations familiales et professionnelles et financièrement abordables. Des possibilités de formation continue basées sur les capacités et les expériences acquises pour tous et à tous les stades de la vie sont cruciales. Une bonne formation des enseignant-e-s et des pédagogues et des conditions de travail motivantes garantissent l'égalité des chances. En revanche, l'austérité budgétaire la met en péril.

Les acquis du PS

L'harmonisation de la formation est un projet important, inspiré par le PS. HarmoS et les plans d'enseignement régionaux ont été confortés par de nombreuses votations au niveau cantonal. Le PS a contribué à ce que l'enseignement d'une seconde langue nationale reste obligatoire en primaire. Le PS a lancé le sujet de l'encouragement précoce qui, contrairement à la plupart des autres pays, n'est pas suffisamment mis en œuvre. L'encouragement précoce, ce n'est pas des cours de lecture pour des enfants de trois ans, mais un encouragement individuel du développement de l'enfant, de sa santé et de son bien-être. Si les sujets de la formation continue et de l'égalité des chances sont présents dans le débat public, c'est grâce au PS. La loi sur la formation continue est une étape importante, mais les ressources et les contenus dont elle a été munie sont insuffisants.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Tous les enfants et adolescents doivent bénéficier de l'égalité des chances avec l'encouragement précoce, lors de leur entrée au jardin d'enfants, dans l'intégration, lors des transitions entre les niveaux de formation ainsi que dans l'interaction entre le domicile parental et le corps enseignant.
- Le cadre scolaire doit être axé sur l'égalité des chances, ce qui suppose un plafonnement des effectifs par classe et l'intervention ciblée de spécialistes. Il faut viser un modèle intégratif jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. Les écoles à journée continue gratuites doivent devenir la norme.
- Il faut des offres d'accompagnement de qualité pour les enfants et adolescents ainsi que des offres complémentaires jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. Les contributions doivent être financièrement abordables pour les parents.
- L'instruction politique et la participation des enfants et des adolescents doivent être enseignées en adéquation avec l'âge et activement vécues à tous les niveaux scolaires.
- La mobilité et l'échange scolaires doivent être davantage promus à tous les niveaux en vue de développer la compréhension d'autres cultures et langues.
- La formation professionnelle de base doit être suffisamment financée. La valeur de la formation en alternance doit être largement reconnue et des offres pour les jeunes en difficulté sont nécessaires.
- Le taux de réussite aux examens du niveau secondaire doit être porté à au moins 95%.
- Pour la formation professionnelle des adultes, des offres flexibles et modulaires sont nécessaires. Les compétences de base doivent être encouragées.
- La formation professionnelle continue doit être assouplie pour garantir la compatibilité et répondre aux réalités de la vie, surtout pour la catégorie des plus de 50 ans. Les expériences et les compétences doivent être prises en compte. L'objectif est de maintenir les gens sur le marché du travail dans de bonnes conditions, en leur donnant la capacité de maîtriser de façon constructive les défis du numérique.
- Les conditions de travail de l'ensemble des spécialistes de la formation et de la garde extrafamiliale doivent être à la hauteur des exigences de ces activités complexes.

5

POUR UNE FORMATION TERTIAIRE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE ET UNE HAUTE QUALITÉ D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

Contexte

L'enseignement, la recherche et l'innovation sont des biens publics auxquels tout le monde a droit. Ils sont la base même de notre prospérité. Ils sont placés sous le signe de l'excellence et reconnus au plan international. Nos universités, nos deux EPF et nos hautes écoles spécialisées, avec leur rapport à la pratique, transmettent des savoirs et des aptitudes de très haut niveau. Un financement suffisant en est le prérequis. L'accès au niveau tertiaire est trop fortement tributaire de l'origine, ce qui est contraire à l'esprit de l'égalité des chances. Un enseignement et une recherche de qualité requièrent également une coopération et des réseaux internationaux, mais l'association à Erasmus+ et à Horizon 2020 a été suspendue et fortement entravée à cause de l'initiative sur l'immigration de masse. L'association future pour les années 2021 à 2027 est également compromise.

Ce que nous défendons

Les universités et hautes écoles spécialisées (tertiaire A) ainsi que la formation professionnelle supérieure (tertiaire B) sont des aspects cruciaux et équivalents de notre système de formation. La qualité de la formation doit être maintenue au plus haut niveau dans tous les domaines, ce qui suppose des moyens suffisants, le plus grand soin dans le choix des professeur-e-s ainsi qu'une bonne interaction avec la société et l'économie au plan national et international. Les défis tels que le changement climatique, la mondialisation ou la numérisation nécessitent une recherche interdisciplinaire en réseau au plan international. Les financements externes prennent de plus en plus de place pour les instituts universitaires, mais le financement privé ne doit pas remettre en cause la liberté d'enseignement et de recherche. Les bourses d'études doivent être matériellement harmonisées dans tout le niveau tertiaire afin de garantir l'égalité des chances. La pleine association aux programmes de formation et de recherche de l'UE restera indispensable à l'avenir pour un site suisse de formation et de science performant.

Les acquis du PS

Les articles constitutionnels sur la formation initiés par le PS font de la Suisse un espace éducatif coordonné, perméable et homogène. C'est la base sur laquelle HarmoS et les plans d'enseignement des régions linguistiques ont été créés, enracinés dans les cantons et légitimés démocratiquement par diverses votations. En matière de crédits pour la formation, la recherche et l'innovation, le PS a défendu avec succès un financement suffisant étendu à tous les secteurs et combattu les coupes budgétaires dans certains secteurs. Grâce à la force de conviction du PS, les frais d'inscription dans les EPF n'ont été que modérément augmentés contrairement à ce qui était initialement prévu. Le financement du niveau de formation professionnelle

supérieure est désormais cofinancé à 50 % par la Confédération. Le PS a insisté sur un versement socialement acceptable des contributions.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Le crédit d'encouragement à la formation, à la recherche et à l'innovation (crédit FRI) doit être suffisamment étoffé. Aucune réduction budgétaire ne doit être effectuée.
- Les investissements publics dans la recherche publique doivent augmenter, pour une recherche fondamentale à la hauteur des défis actuels tels que le réchauffement climatique et la numérisation. La qualité de la recherche doit répondre aux plus hautes exigences internationales.
- La Confédération doit prévoir des moyens supplémentaires pour des bourses dans tous les secteurs. Les frais d'inscription ne doivent pas augmenter plus fortement que l'inflation.
- Les résultats des recherches doivent être publiés dans des publications accessibles au grand public. L'accès libre doit être la norme pour toutes les institutions.
- Les grands principes académiques tels que l'indépendance de l'enseignement et de la recherche doivent être préservés. Les financements privés ne doivent pas se traduire par une prise d'influence, ce qui suppose la transparence et l'autonomie, surtout pour les décisions concernant le personnel, les méthodes de recherche et la liberté de publication.
- La formation professionnelle supérieure constitue un système de perfectionnement unique en son genre qui doit être largement reconnu. Des offres axées sur la flexibilité et la modularité, d'un coût abordable pour pouvoir être suivies parallèlement aux obligations professionnelles et familiales, sont nécessaires.
- Il nous faut une stratégie pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre spécialisée. Les prestataires des formations des niveaux tertiaires A et B doivent aussi axer de façon ciblée leurs offres de formation continue sur les professionnels plus âgés et expérimentés.
- L'association à part entière aux programmes de formation et de recherche de l'UE, à savoir Erasmus+ et Horizon Europe, doit être réalisée pour la période de 2021 à 2027.
- La promotion des femmes doit se poursuivre à tous les niveaux et dans tous les domaines, notamment dans les domaines de spécialité où leur proportion est statistiquement faible ainsi que dans les domaines universitaires.

POLITIQUE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE



6

POUR UN MARCHÉ DU TRAVAIL AU SERVICE DES SALARIÉ-E-S

Contexte

Début 2018, le taux de chômage était d'environ 3% en Suisse, soit le même niveau qu'en 2006 après avoir grimpé à 3,7% suite à la crise financière. Le nombre des radiations de personnes sans emploi a connu une hausse continue ces dernières années. En ajoutant ces dernières à celles qui sont inscrites au chômage, le chômage dépasse légèrement les 5% à l'heure actuelle. Aujourd'hui, les plus de 50 ans ont plus de difficultés à retrouver un travail après un licenciement. On note une hausse particulièrement marquée du taux de personnes sous-employées. Le travail temporaire est également en hausse. Le nombre de femmes exerçant une activité professionnelle a légèrement augmenté, mais celles-ci sont toujours discriminées dans le monde du travail. Elles sont globalement moins bien payées, travaillent à temps partiel, ont plus de difficultés à faire une carrière professionnelle et se chargent de la majeure partie du travail de care gratuit en plus de leur travail rémunéré.

Ce que nous défendons

Pour la plupart des adultes, le travail est porteur de sens et demeure, à côté de la famille, l'un des principaux buts dans la vie. Les salaires garantissant la subsistance sont la meilleure arme contre la pauvreté et un facteur déterminant d'une vie autonome. Le droit fondamental au travail que défend et revendique le PS en résulte. Comme le travail a pris une telle importance et comme ce sont les salarié-e-s qui créent la valeur ajoutée par rapport au capital, des droits de participation substantiels doivent leur être accordés au travail.

Pour le PS, l'intégration des individus au marché du travail, la compatibilité entre vie professionnelle et vie familiale et l'égalité des chances sont déterminantes du point de vue économique pour l'avenir du pays. Nous voulons que soit libéré l'immense potentiel existant dans notre pays vers une économie durable. Dans un contexte d'accélération des mutations technologiques découlant de la numérisation et de l'automatisation, la population doit pouvoir influencer sur ces mutations et y trouver son rôle.

Les acquis du PS

Dans la lutte contre le travail au noir (loi sur les travailleurs détachés), le PS a obtenu des sanctions plus sévères et une extension simplifiée du champ d'application des CTT. En collaboration avec les syndicats, le PS a veillé à ce que des mesures d'accompagnement de protection des salaires efficaces soient indissociables de l'accord-cadre avec l'UE.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- La possibilité de travailler à temps partiel doit être encouragée à tous les échelons hiérarchiques pour les femmes comme pour les hommes. Il est important de promouvoir le travail à temps partiel pour les hommes afin qu'ils puissent aussi prendre part au travail familial.
- Les chances des travailleurs/euses seniors sur le marché du travail doivent être améliorées, et il faut une meilleure protection contre leurs licenciements. Toutes les personnes actives doivent obtenir le droit à six semaines de vacances et à une formation continue payée d'au moins cinq jours par an. Face aux formations continues de plus en plus coûteuses, il faut allouer des aides financières dont les effets sont plus ciblés que les déductions fiscales (bons de formation continue).
- Les personnes occupant des emplois à temps partiel ou multiples ou exerçant d'autres activités non traditionnelles doivent aussi bien être protégées par les assurances sociales et les dispositifs de protection du travail que les travailleurs à plein temps.
- Les rapports de travail à horaires atypiques doivent être soumis à des conditions claires et prévoir des indemnités supplémentaires. Le travail sur appel est une forme de travail que nous rejetons. Pour les horaires de travail déterminés par le volume de travail, un nombre d'heures minimum et un versement régulier du salaire doivent être garantis.
- L'objectif à moyen terme est de réduire le temps de travail hebdomadaire à 35 heures. Dans un premier temps, la durée de travail hebdomadaire maximale doit être fixée à 40 heures. Cela rend possible une répartition plus équitable du travail rémunéré ainsi que non rémunéré.
- Nous voulons combler les failles de la législation en matière de travail lucratif à domicile. Le télétravail requiert des règles claires en termes de responsabilité, d'ergonomie, de protection des données et de mise à disposition de matériel.
- La numérisation ainsi que le travail et la passation de commandes par le biais du cloud et des plateformes créent de nouveaux rapports de travail souvent décloisonnés et précaires. Ces plateformes doivent par conséquent être soumises à des règles contraignantes et traitées sans ambiguïté comme des employeurs. Pour les plateformes de crowd-working, à la fois les exploitants et les donneurs d'ordre doivent participer au financement des charges sociales. Une surveillance étatique plus rigoureuse ainsi que de meilleures possibilités pour les syndicats d'agir en justice contre les abus sont également nécessaires.
- La proportion de femmes aux postes dirigeants doit être augmentée de façon ciblée.

7

DES SALAIRES ÉQUITABLES POUR TOUT LE MONDE

Contexte

En Suisse, le fossé entre les salaires et les fortunes se creuse aussi, même si le phénomène est moins accentué que dans de nombreux autres pays. En parallèle, les fortunes y sont beaucoup plus concentrées que les revenus. Ce sont surtout les catégories les mieux payées qui ont vu leurs salaires augmenter ces dernières années. Les conventions collectives de travail, les mesures d'accompagnement et une formation de qualité ont certes permis d'éviter une chute des salaires modestes et moyens, mais le pouvoir d'achat du plus grand nombre a stagné, voire même baissé, parce que les hausses salariales ont été absorbées par l'augmentation des charges. Les primes d'assurance-maladie, notamment, augmentent nettement plus vite que les salaires. Le marché du travail connaît en outre une ségrégation horizontale selon le genre, car il subsiste toujours un clivage marqué entre les « métiers féminins » et les « métiers masculins ».

Ce que nous défendons

Les revenus disponibles des ménages doivent être augmentés, ce qui soutiendra la demande intérieure. Le travail, facteur de production, doit être rémunéré de façon plus équitable. Il est inconcevable que des salarié-e-s travaillant à plein temps ne parviennent pas à vivre de leur rémunération, surtout dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, l'agriculture ou la branche du nettoyage. Les mesures d'accompagnement sont indispensables pour la protection des salaires. Elles doivent être efficaces pour éviter toute sous-enchère vis-à-vis des salaires suisses et tout élargissement du temps de travail est à proscrire. Les régions frontalières sont vulnérables au dumping salarial. C'est là que les contrôles doivent être renforcés et les sanctions contre les entreprises fautives durcies. La priorité aux chômeurs doit être systématiquement mise en œuvre.

Les acquis du PS

Grâce au PS, au moins les entreprises comptant plus de 100 emplois à plein temps ont pu être contraintes à des analyses salariales dans le cadre de la loi sur l'égalité.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Les salaires des femmes doivent être alignés sur ceux des hommes à l'aide de mesures légales.
- Des mesures de lutte contre les discriminations salariales en raison de l'origine, de la nationalité, du sexe et de l'orientation sexuelle sont à la fois exigées et soutenues.
- Des droits de participation substantiels pour les salarié-e-s dans les entreprises doivent contribuer à une meilleure justice salariale. Des formes équitables de participation des salarié-e-s à la valeur ajoutée doivent être développées.

- Les conventions collectives de travail forment l'épine dorsale des bons salaires et des bonnes conditions de travail suisses. L'extension de leur champ d'application doit être facilitée et leur exécution garantie par davantage de contrôles. Les amendes doivent nettement dépasser le bénéfice réalisé à l'aide du dumping salarial. Les sociétés mères doivent aussi répondre des manquements de leurs sous-traitants (responsabilité solidaire). La protection renforcée des salaires dans les régions frontalières revêt une importance particulière.
- Dans les branches et les régions ne disposant pas de conventions collectives, les cantons doivent assumer leurs responsabilités en fixant des salaires minimums en cas de dumping récurrent. Les syndicats doivent avoir la possibilité de lancer des recours salariaux collectifs. Un salaire minimum national de 22 francs de l'heure est en outre nécessaire.
- Les femmes doivent être mieux intégrées au marché du travail. La réinsertion professionnelle doit être facilitée. Dans les professions des services, caractérisées par une forte proportion de femmes (soins, accompagnement, éducation des enfants, ventes), des CCT nationales sont nécessaires.
- La Suisse doit former sa main-d'œuvre spécialisée elle-même plutôt que de la débaucher à l'étranger. Une offensive étendue pour la formation est nécessaire : il faut renforcer l'attrait du travail, surtout dans la santé et les professions techniques et scientifiques, ce qui nécessite la création de suffisamment de places de formation, et plus particulièrement une promotion spécifique des femmes.
- Les entreprises doivent être contraintes d'assurer la protection de la santé et la prévention au travail, tant sur le plan somatique que sur le plan psychique.

8

POUR DES LOGEMENTS ABORDABLES POUR TOUTES ET TOUS

Contexte

Le logement n'est pas un bien de consommation ordinaire. Toute personne doit avoir un endroit où habiter. Le foncier est par contre un bien économique. Il est de nature particulière parce qu'il est disponible en quantité limitée et ne peut être multiplié. Les propriétaires immobiliers et les sociétés immobilières à but lucratif profitent d'une demande croissante et exigent des loyers excessifs aux dépens des locataires. De nombreuses PME souffrent elles aussi des prix des terrains en hausse. Or le marché est défaillant dans ce domaine: il ne parvient pas à concilier l'offre et la demande. C'est la raison pour laquelle l'État a un rôle actif à jouer: la Confédération, les cantons et les communes doivent encourager l'acquisition publique de biens immobiliers et protéger la possession de biens immobiliers publics. Le domaine public ne doit par principe pas être vendu à des privés, mais uniquement être mis à disposition sous le régime du droit de superficie.

Ce que nous défendons

Le PS milite pour la mise à disposition de suffisamment de logements et de locaux commerciaux abordables. Les pouvoirs publics doivent œuvrer contre la hausse permanente des prix du foncier. Ils peuvent recourir à une politique volontaire des villes et des communes consistant à effectuer des achats préventifs de terrain constructible ou alors à une politique ciblée en matière de zones à bâtir. Le PS s'engage pour que la charge des loyers qui pèse sur les budgets des ménages soit enfin allégée. C'est pourquoi il réclame un élargissement sensible de l'offre de logements d'utilité publique soumis à un loyer selon le coût avec un renoncement volontaire au rendement. Cela permet d'abaisser le niveau des loyers de 20% à 30% et de créer des logements abordables grâce à des parts dans des coopératives. Le PS poursuivra son engagement pour le respect d'un « loyer basé sur les coûts » afin de corriger la forte dérive de l'indice des loyers par rapport au taux d'intérêt de référence et de corriger l'indice des loyers en Suisse. Il défend en même temps une protection efficace contre la résiliation dans le domaine du logement.

Les acquis du PS

Grâce au PS et à la pression politique résultant de l'initiative « Pour davantage de logements abordables », le fonds de roulement permettant d'accorder des prêts remboursables à faibles taux d'intérêt aux promoteurs d'intérêt général a été augmenté de 250 millions de francs.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- La Confédération, les cantons et les communes pratiquent une politique foncière active. Ils encouragent l'acquisition de foncier et d'immeubles par les pouvoirs publics.
- Une augmentation de la part de logements d'utilité publique dans le parc global (5% à ce jour). Dans le droit de surface, le foncier détenu par la Confédération, les cantons et les communes doit être exclusivement cédé à des promoteurs immobiliers d'utilité publique (coopératives et fondations d'utilité publique).
- Les pouvoirs publics jouissent d'un droit de préemption sur le foncier et l'immobilier: Quand la Confédération et les entreprises publiques telles que les CFF et la poste projettent de céder leur foncier et des biens immobiliers, elles doivent avoir l'obligation de les proposer d'abord aux cantons puis aux communes des sites.
- La planification de zones doit veiller à dégager des zones pour des constructions de logements d'utilité publique et de locaux bon marché pour le petit commerce.
- La valeur ajoutée doit être systématiquement exploitée dans les cantons lors des procédures de classement ou reclassement conformément à la loi révisée sur l'aménagement du territoire. Les recettes doivent être affectées de façon ciblée à la création de logements à prix abordables.
- L'accès des bailleurs de fonds, groupes ou fonds étrangers aux biens immobiliers suisses doit être restreint pour éviter toute surchauffe du marché immobilier.
- Les caisses de pensions doivent être contraintes d'intégrer dans leurs stratégies de placement une part du capital consacré à la construction de logements bon marché.
- Les rapports de force étant très inégaux sur le marché du logement, le PS réclame un droit de bail fortement développé, offrant un contrôle efficace pour une réelle protection contre les résiliations injustifiées et imposant la transparence sur le loyer initial.

9

PLUS DE POUVOIR D'ACHAT ET DE DROITS POUR LES CONSOMMATRICES ET CONSOMMATEURS

Contexte

60% de la production économique suisse sont générés par la demande intérieure. Les loyers excessifs et les primes individuelles d'assurance-maladie plombent le pouvoir d'achat, surtout celui des revenus modestes et moyens. Qui plus est, les entreprises suisses subissent une pression salariale. La classe politique doit par conséquent veiller à ce que les charges, liées notamment aux loyers, mais aussi aux primes d'assurance-maladie, et les taxes soient abordables pour tout le monde. Il faut lutter contre l'îlot de cherté qu'est la Suisse en instaurant une loi sur les cartels efficace et en autorisant les importations parallèles. La spéculation immobilière et foncière doit être endiguée et la construction de logements sans but lucratif être encouragée.

Ce que nous défendons

Le PS milite pour une saine concurrence. Le « supplément suisse sur les prix », à savoir l'exploitation du pouvoir d'achat avec des produits d'importation au prix majoré doit être combattue. Les importations parallèles bon marché de denrées protégées par des brevets doivent se traduire par une baisse des prix. Les grands distributeurs qui dominent le marché doivent abaisser leurs marges. La notion de pouvoir relatif du marché doit dorénavant être intégrée au droit des cartels.

Le PS réclame un alignement des dispositions de protection des consommateurs sur celles de l'UE, ce qui requiert un droit étendu de la protection des consommateurs et la protection contre les conditions générales de vente abusive au détriment des consommateurs finaux.

Le pouvoir d'achat des consommatrices et consommateurs doit être renforcé. Les primes individuelles d'assurance-maladie pèsent trop lourdement sur les budgets des ménages à revenus modestes et moyens. Les enfants doivent être exonérés des primes d'assurance-maladie.

Les acquis du PS

Le PS a fait inscrire des thèmes clés du pouvoir d'achat à l'agenda politique grâce à plusieurs initiatives, par exemple l'initiative pour « davantage de logements abordables » ou l'initiative d'allègement des primes dans le domaine de la santé. Celle-ci vise à ce qu'aucun ménage en Suisse n'ait à consacrer plus de 10% de son revenu disponible aux primes d'assurance-maladie. Grâce à une initiative parlementaire, le PS a réussi à doubler la période de garantie des biens de consommation à 2 ans.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Les primes d'assurance-maladie doivent être ramenées à 10% du revenu disponible du ménage. Les franchises générales et de base ne doivent pas être augmentées.

- En Suisse, les loyers sont trop élevés de 40%. Ils doivent être réduits au niveau du loyer basé sur les coûts. En plus de promouvoir le logement d'utilité publique, il faut veiller à ce que les baisses des intérêts hypothécaires soient répercutées sur les locataires et que les loyers initiaux ne soient pas excessifs.
- Nous voulons la levée des obstacles techniques et privés au commerce qui empêchent l'importation de produits bon marché en provenance de l'UE. Nous demandons aussi des importations parallèles sur les denrées protégées par des brevets. Les prix des médicaments génériques, en particulier, doivent baisser massivement.
- Les lois de protection des consommateurs-trices doivent être améliorées et au minimum alignées sur le niveau de l'UE. On peut citer comme exemples le droit de rétractation dans le commerce en ligne ou les délais de garantie pour les biens de consommation.
- Les droits des consommateurs-trices doivent être améliorés lors de la révision de la loi sur le contrat d'assurance.
- Il faut remettre l'ouvrage sur le métier pour une révision de la loi sur les cartels afin de se donner des armes contre les ententes sur les prix et l'exploitation ciblée du pouvoir d'achat, avec des prix surfaits sur les produits d'importation et, par conséquent, contre des prix trop élevés.

Contexte

La politique financière suit chaque année le même schéma: les recettes sont sous-évaluées et les dépenses réduites pour obtenir au final des milliards d'excédents qui seront exclusivement affectés au désendettement. A fortiori, des manques à gagner sont sciemment pris en compte avec des baisses d'impôts pour ensuite mettre en place des plans d'austérité. Il en est de même pour l'avenir: la bonne situation financière actuelle de la Confédération est utilisée pour justifier des projets de cadeaux fiscaux tels que la suppression du droit de timbre ou la «pénalisation du mariage». En même temps, la pression sur les dépenses est maintenue. De nouveaux plans d'austérité risquent d'être mis en place quand les temps seront moins florissants. Toute modification du frein à l'endettement suscite une vive levée de boucliers à droite.

Ce que nous défendons

La politique des caisses vides est d'autant plus choquante que la Suisse est, en comparaison internationale, financièrement solide et que sa dette publique est extrêmement faible. Le revers de la médaille, ce sont des investissements non effectués et des prestations revues à la baisse.

Le PS aspire au contraire à un État fort qui investit dans l'intérêt des générations futures. Ces investissements devront garantir la sécurité sociale et le service de santé, soutenir activement la reconversion écologique de l'économie et de la mobilité, renforcer le pouvoir d'achat, encourager l'instruction et la recherche, combattre et éliminer la pauvreté en Suisse et à l'étranger, de même que faire progresser l'égalité. Le PS préconise des comptes publics durablement équilibrés. Une politique financière intelligente renforce le pouvoir d'achat en cas de faible demande et constitue des réserves pour l'avenir en période de boom. Souvent, les plans d'austérité sont inutiles du point de vue de la politique financière, économiquement stupides et compromettent la demande intérieure. La mise en œuvre restrictive du frein à l'endettement, dans sa forme actuelle, entraîne des réductions excessives et disproportionnées des dépenses et doit par conséquent être rectifiée.

Par ailleurs, la péréquation financière doit être conçue de manière à endiguer la concurrence fiscale entre les cantons et à remédier aux inégalités croissantes.

Les acquis du PS

Le programme de stabilité 2017–2019 n'a certes pas pu être repoussé, mais certaines dégradations d'ampleur ont pu être corrigées. La proposition du Conseil fédéral de réduire la baisse de prime, notamment, a été rejetée. Des coupes demandées dans la formation et la recherche ont également été repoussées et un retour au niveau du message FRI a été obtenu. Le PS a réussi à inclure un article dans le projet

fiscal 17 (RFFA) permettant une répartition équitable de la contribution fédérale aux villes et aux communes, et ce faisant compensant les pertes fiscales.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Il faut faire sauter le carcan du frein à l'endettement parce qu'il est un obstacle au développement indispensable des infrastructures et aux investissements requis. Les investissements doivent être exclus du calcul du volet budgétaire.
- Une partie de l'excédent annuel doit être affectée au financement de la prévoyance vieillesse.
- Purs plans de démantèlement, attaques contre les dépenses dédiées et projets de suppressions de dépenses seront combattus.
- Les recettes doivent être garanties. Les projets visant à réduire les recettes seront combattus.
- Les excès de la concurrence fiscale entre les cantons doivent être endigués. Dans cet esprit, le PS réclame des règles claires dans le domaine de la péréquation financière (NPF), notamment contre un possible détournement des fonds de la NPF pour des baisses d'impôts supplémentaires. Les répercussions du projet fiscal 17 sur la péréquation financière doivent par ailleurs être analysées en détails. À défaut, les adaptations nécessaires ne pourront pas être faites à temps.

POUR UNE POLITIQUE FISCALE SANS FAILLE

Contexte

Contrairement au credo néolibéral, des impôts et cotisations sociales faibles n'engendrent pas automatiquement une plus forte croissance économique. C'est évidemment l'utilisation judicieuse des recettes fiscales, par exemple pour investir dans la reconversion écologique, les infrastructures, la formation et le service public, qui est déterminante. La confiance des citoyennes et citoyens dépend en outre d'un système fiscal simple et équitable. Pour bâtir des infrastructures d'avenir, les pouvoirs publics ont besoin de recettes supplémentaires. Si les personnes fortunées sont de plus en plus riches alors que la grande majorité fait du sur-place économique, c'est en grande partie parce que le système fiscal est erroné. La majorité bourgeoise de ce pays a baissé les impôts en priorité pour les entreprises et les détenteurs de capitaux. En Suisse, la réforme de l'imposition des entreprises I (1998) et la réforme sur l'imposition des entreprises II (2006), avec l'imposition partielle des dividendes et le principe de l'apport en capital, constituent les principales étapes dans ce sens. Les taux d'imposition du capital ont été abaissés dans les cantons, à la Confédération et à l'échelle mondiale. Il faut rectifier le tir.

Ce que nous défendons

Le PS aspire à un système fiscal juste, qui permette d'empêcher le fossé entre riches et pauvres de se creuser. L'imposition doit être alourdie là où des fortunes sont amassées sans travailler, comme dans le cas des héritages, des gains en capital, en intérêts et fonciers ainsi que des transactions financières. Les recettes supplémentaires ainsi réalisées doivent servir à réduire entre autres les impôts sur le revenu, la TVA et d'autres taxes inévitables. Les niches fiscales comme le forfait fiscal doivent être supprimées et les déductions fiscales être réduites au minimum. Les différences cantonales en matière d'imposition ont désormais atteint de telles proportions que la solidarité intercantonale et, partant, la cohésion nationale sont en péril. La concurrence fiscale n'engendre que des perdant-e-s.

Les acquis du PS

Grâce au PS, la réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III) a été rejetée par le peuple avec 59,1% des suffrages. Ce projet était censé prolonger la spirale de baisse des impôts engagée par les précédentes réformes fiscales. En remportant ce référendum, le PS est parvenu à imposer un projet au parlement qui se traduira pour la première fois par une imposition plus forte des groupes multinationaux (qui étaient jusque-là des sociétés jouissant de statuts) au plan fédéral, une correction du principe de l'apport en capital et un relèvement de l'imposition des dividendes. En plus, un financement supplémentaire pour l'AVS d'un montant de deux milliards de francs par an pour l'AVS a été obtenu en guise de compensation financière.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Une taxe sur les transactions financières coordonnée au plan international. Cette taxe doit contribuer à financer les investissements dans les domaines de la recherche, de la formation et de la transition énergétique. Elle est aussi un instrument pour endiguer les activités spéculatives improductives.
- L'introduction d'un impôt national sur les successions et l'augmentation de l'imposition des très grosses fortunes. Les recettes ainsi réalisées doivent servir à la revalorisation des rentes AVS (financement de l'AVS : augmentation de la part de la Confédération conformément à l'art. 112 al. 4 de la Constitution).
- L'introduction d'un impôt progressif sur les gains en capital pour rectifier la lacune d'imposition des plus-values, des titres et des biens. Les revenus en capital doivent être plus fortement imposés que les revenus du travail.
- Harmonisation à l'échelle nationale des taux d'imposition des entreprises.
- La coopération au développement suisse doit contribuer à la mise sur pied de systèmes fiscaux performants et transparents combattant efficacement l'évasion fiscale dans ses États partenaires. L'élaboration de stratégies efficaces contre l'évasion fiscale dans le commerce de matières premières est particulièrement urgente.
- Ceux qui entretiennent des comptes et des sociétés-écrans dans les paradis fiscaux doivent les faire enregistrer et révéler les ayants droit économiques. Les transactions financières avec les sociétés offshore doivent être soumises à un impôt de garantie dont le remboursement ne pourra être demandé qu'après avoir créé la transparence fiscale.
- La Suisse doit prendre des dispositions efficaces au plan national et international pour prévenir l'utilisation frauduleuse des cryptomonnaies pour l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent sale et d'autres transactions financières illicites.
- Les conséquences futures de la numérisation sur les recettes fiscales doivent être soumises à une étude prospective avec l'élaboration de différents concepts de solutions.
- Les géants du numérique (Google, Amazon, Facebook, Alphabet etc.) doivent être imposés sur le lieu de la création de valeur, notamment aussi dans les États où ils réalisent de hauts rendements sans y avoir de succursale (taxe sur les « GAFA »).
- Davantage de contrôles et d'instruments sont nécessaires afin de sanctionner l'évasion fiscale. Une surveillance efficace devrait en outre empêcher que les cantons accordent des exonérations fiscales et des allègements fiscaux contraires à la loi sur l'harmonisation fiscale.

POUR UNE PLACE FINANCIÈRE PROPRE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE DANS SON ENSEMBLE

Contexte

Des instituts financiers stables sont essentiels pour l'économie. Ils assurent une partie des transactions et fournissent les moyens nécessaires à l'économie et aux entreprises pour se développer. C'est trop peu le cas aujourd'hui. Beaucoup de crédits passent dans des investissements peu durables. De nombreuses activités spéculatives sans rapport avec l'économie réelle sont menées, ce qui constitue un risque considérable pour la stabilité économique de notre pays. Des corrections supplémentaires sont par conséquent nécessaires. Ce qui est important, c'est que les grandes banques suisses disposent de suffisamment de fonds propres pour pouvoir faire face à une crise financière sans aide publique.

Ce que nous défendons

La garantie d'État non volontaire accordée de facto aux grandes banques («*too big to fail*») est toujours en place en Suisse. Cela crée de fausses incitations et c'est la société qui en paie. Le remède le plus efficace est d'augmenter massivement les fonds propres. La stratégie d'argent propre pour l'ensemble de la place financière a fait ses preuves et doit être conservée. Les flux financiers déloyaux et illicites avec toutes leurs facettes (blanchiment d'argent, corruption passive, évasion fiscale) doivent être efficacement combattus. L'ensemble des banques et intermédiaires financiers en Suisse doivent renoncer à la gestion de fortune avec des fonds non imposés, quel qu'en soit le pays d'origine. La Suisse doit continuer de développer l'échange automatique de renseignements (EAR) dans le cadre de l'OCDE. Nous ne pouvons plus nous permettre de tels combats d'arrière-garde désespérés et coûteux pour l'économie pour défendre un secret de l'évasion fiscale obsolète depuis belle lurette en Suisse.

Les acquis du PS

Sur le plan international, la stratégie d'argent propre a été mise en œuvre grâce à une stratégie habile du PS (pas d'impôt libérateur, mais échange automatique de renseignements [EAR]) avec de nombreux accords d'EAR. En Suisse, l'initiative Matter pour la sauvegarde du secret bancaire au plan national a certes pu être repoussée, mais c'était au prix d'une motion de commission dont le PS continuera de combattre les objectifs et les effets. Pour qu'une éventuelle opération d'assainissement ou de liquidation ne soit pas à la charge des contribuables, les prescriptions en matière de capitaux propres pour les banques déterminantes du système ont une fois encore été augmentées avec les nouvelles directives *Gone Concern*.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Il faut continuer de réduire le risque systémique des grandes banques grâce à des prescriptions plus strictes en matière de fonds propres. En termes de taux de capitaux propres, le PS réclame un capital de base d'au moins 10 %.
- L'autorité de surveillance des marchés financiers doit être étoffée avec suffisamment de ressources humaines et d'expert-e-s indépendants pour encore mieux contrôler les instituts financiers.
- La fortune considérable des investisseurs institutionnels (Caisses de retraite, AVS, SUVA et BNS) doit être investie dans des placements durables. Les investissements éthiquement discutables et nuisibles à l'environnement ainsi que la promotion des combustibles fossiles doivent être exclus.
- La stabilité monétaire et le plein-emploi doivent enfin devenir des objectifs à part entière de la politique monétaire suisse. La Banque nationale doit s'engager à respecter les objectifs climatiques de la Conférence de Paris (COP 21).
- Une partie équitable des bénéfices de la BNS issus de ses réserves de devises doivent bénéficier au système de prévoyance. À cet effet, la création d'un Fonds d'État doit être envisagée.
- L'EAR doit aussi être introduit en Suisse. Les banques doivent être contraintes de déclarer le solde du compte et le rendement des comptes de leurs clients non seulement à l'étranger, mais aussi aux autorités fiscales suisses (échange automatique de renseignements EAR).
- Pour stimuler la concurrence dans l'intérêt des ménages et des PME, il faut créer une Banque postale nationale en agrandissant PostFinance, qui pourra octroyer des crédits. En tant que filiale de la Poste, la Banque postale devra être intégralement détenue par la Confédération.
- Au plan international, ou à tout le moins au plan européen, il faut promouvoir la mise en place d'une taxe sur les transactions financières. En sa qualité d'importante place financière, la Suisse doit plaider pour cette cause au sein des institutions internationales.
- Nous réclamons des prescriptions de transparence dans le droit comptable pour les multinationales afin d'empêcher les transferts de bénéfices dans les pays à basse fiscalité et de pouvoir combattre efficacement la corruption («*country by country reporting*»). Nous soutenons une imposition par pays selon la valeur créée comme le prévoit l'OCDE avec le projet BEPS.



**SERVICE PUBLIC,
MOBILITÉ, CLIMAT
ET RESSOURCES
NATURELLES**

POUR UN SERVICE PUBLIC DE HAUTE QUALITÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE SERVANT L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Contexte

Un service public performant est indispensable tant pour des raisons sociales que pour des raisons sociétales. Dans les régions rurales comme en zone urbaine, on ne saurait se passer d'un service public fiable offrant des prestations garanties à long terme pour le maintien des emplois décentralisés, notamment pour les PME. Le contrôle majoritaire ou intégral de la plupart des services publics par les pouvoirs est garant de la qualité et la disponibilité des offres et des infrastructures. Des malversations comme chez CarPostal SA ainsi que la réduction des services de la Poste ou des chemins de fer soulignent l'importance des prescriptions politiques, de la transparence et d'une surveillance jouissant de la légitimité démocratique.

Ce que nous défendons

Le PS milite pour des services de qualité dans toutes les régions du pays, même là où ce n'est peut-être pas économiquement rentable. Le service public, ce n'est pas seulement les transports, la poste et les télécommunications, c'est aussi la formation, les médias ou la santé. Service public veut dire accès sur tout le territoire, permanent et simple à une offre de bonne qualité. Les prix doivent être abordables et homogènes dans un même secteur. Qui dit service public dit conditions de travail correctes pour les milliers de personnes qui fournissent au quotidien un service exigeant pour la Suisse au sein de ces entreprises. Le dumping salarial et social doit être exclu, y compris dans les parties d'entreprises externalisées. Le service public suppose aussi une utilisation raisonnée des ressources naturelles. Les entreprises de service public doivent rester (majoritairement) en possession des pouvoirs publics (la Poste et les CFF à 100%, Swisscom à 51 %). Nous combattons résolument les libéralisations et les privatisations.

Les acquis du PS

Dans le débat politique sur les prestations et les infrastructures du service public, le PS a largement contribué au maintien et au renforcement de l'offre, par exemple pour le réseau de bureaux de poste ou les guichets des CFF. Il a rendu possible le financement suffisant des réseaux et des infrastructures et garanti des conditions-cadres fiables, notamment en ce qui concerne le financement d'une offre de fibre optique couvrant tout le territoire. Le PS s'est engagé aux côtés des partenaires sociaux pour des conditions de travail équitables, par exemple en termes de temps de repos. En matière de gouvernance, le PS a contribué à plus de transparence et de participation politique. Sous la pression du PS, les salaires et rétributions élevés dans les directions des entreprises de service public doivent être revus à la baisse.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Les objectifs stratégiques des entreprises de la Confédération ou proches de la Confédération doivent garantir un service de base de qualité à des prix raisonnables sur tout le territoire. Aucune plus-value ni aucun rendement usuel de la branche ne doivent être exigés pour le service de base.
- L'esprit du service public doit être une priorité lors du pourvoi de postes dans les conseils d'administration et les directions des groupes. L'organe de révision doit être choisi avec le plus grand soin.
- Les émoluments versés aux membres des Conseils d'administration et des directions par les entreprises de la Confédération ou proches de la Confédération doivent être adéquats. Le salaire le plus élevé ne doit pas dépasser le salaire brut d'un Conseiller ou d'une Conseillère fédéral-e. Les systèmes incitatifs avec des composantes de salaires au résultat sont à éliminer.
- Une culture d'entreprise qui ne vise pas en priorité les gains d'efficacité au détriment du personnel doit être établie. Le personnel doit être associé au processus de numérisation. L'accès à la formation continue doit en outre être facilité, ce qui requiert suffisamment de moyens et une étroite coopération avec les partenaires sociaux.
- Les entreprises travaillant dans le service public doivent être organisées selon une structure claire permettant un contrôle démocratique. Les flux de trésorerie doivent être traçables. Les privatisations, libéralisations, externalisations, scissions et retraits des régions sont à proscrire.
- Les prestations des chemins de fer et le réseau des bureaux de poste doivent garantir un service adapté aux besoins sur tout le territoire qui offre des avantages au plan local. La mission de service de base pour les transactions financières doit rester du ressort de PostFinance. Cette société doit rester une filiale à 100 % de la Poste.
- Swisscom doit veiller à investir dans une bonne infrastructure à très haut débit couvrant de façon homogène toutes les régions du pays, même en l'absence de partenaires locaux.
- Le développement des infrastructures et le service de données doivent respecter rigoureusement les objectifs de la transition énergétique et de la protection de la santé.

POUR UNE POLITIQUE DES TRANSPORTS RESPECTUEUSE DU CLIMAT ET UNE OFFRE PUBLIQUE PERFORMANTE

Contexte

Les transports publics sont un élément clé du Service public. Ils englobent les chemins de fer, les bus, les trams, les bateaux et les téléphériques. Les transports publics desservent toutes les régions selon un système finement cadencé qui est largement fiable et ponctuel. Des offres coordonnées et des infrastructures de transports bien entretenues sont essentielles à la cohésion nationale. Elles contribuent à la qualité de vie et à la qualité du site, favorisent la protection de l'environnement et du climat et sont primordiales pour notre économie. Le service public ferroviaire comprend aussi le transport de marchandises. Plusieurs votations publiques ont réaffirmé la nécessité de renforcer les transports publics et les transports de marchandises.

Ce que nous défendons

Nous militons pour des transports publics performants et adaptés aux besoins dans toutes les régions. Suffisamment de moyens doivent être mis à disposition pour leur développement et leur entretien durables, mais aussi pour le financement des programmes d'agglomération qui ont fait leurs preuves. Ceux-ci financent aussi des mesures encourageant une mobilité douce attrayante à pied ou à vélo. Pour des raisons de politique énergétique et climatique, la construction de nouvelles routes doit, dans la mesure du possible, être évitée. Il faut investir davantage dans les solutions de transport intelligentes à l'aide du numérique plutôt que dans le bétonnage. Le rail doit aussi être renforcé à l'échelle européenne : les déplacements sur de courtes distances doivent en principe se faire en train et non en avion, ce qui suppose de bonnes liaisons transfrontalières et une offre de trains de nuit adéquate. La libéralisation et la création d'une concurrence artificielle dans le domaine ferroviaire ne sont pas souhaitables. Les marchandises doivent elles aussi être transportées par le rail, tant à l'intérieur du pays que pour les acheminements transfrontaliers.

Les acquis du PS

La politique des transports, inspirée par le PS depuis de nombreuses années, tant pour les personnes que les marchandises, est un succès et a été approuvée par le peuple lors de plusieurs votations. Le PS a largement contribué à l'élaboration de la loi sur le transport de marchandises et jeté ainsi les bases confortant le principe du transfert des marchandises sur le rail. Le PS a aussi marqué de son empreinte les instruments de la politique de transfert. Sans les NLFA ou la RPLP, près de 650 000 camions supplémentaires traverseraient les Alpes chaque année. En matière de conditions de travail dans les transports, le PS a contribué avec les partenaires sociaux aux meilleures conditions possible. Le PS a en outre milité pour un financement suffisant des transports de personnes régionaux et des programmes d'agglomération. Grâce au PS et à de nombreuses autres organisations, la « votation

vélo» sur l'arrêté fédéral concernant les voies cyclables a remporté une nette majorité devant le peuple.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Le système des chemins de fer intégrés, des horaires cadencés et du libre-accès à l'offre de transports publics doit être préservé. Le détachement de certains domaines du système général, ainsi que toute libéralisation, est à combattre.
- Le grand projet «Infrastructure ferroviaire STEP» est censé renforcer la Suisse, pays des transports publics, dans son ensemble et garantir les extensions nécessaires dans les régions, dans les plus brefs délais, sans compromettre les mesures prioritaires pour l'exploitation et le maintien de la fonctionnalité.
- Le transport régional de personnes doit être financé à long terme avec des contributions suffisantes de la Confédération et des cantons. Un système de financement transparent qui répond aux besoins de toutes les parties prenantes est nécessaire.
- Tous les employé-e-s des TP doivent bénéficier de conditions de travail sociales, fixées par des conventions collectives. La sécurité des cheminots, tout comme celle des passagers est une priorité absolue.
- Les programmes d'agglomération réussis doivent être reconduits. Beaucoup plus de moyens disponibles doivent être engagés que par le passé.
- Les transports de marchandises font partie du service public. Une stratégie fiable permettant un développement à long terme s'impose. Les réductions d'effectifs et les suppressions de points de desserte sont en principe à éviter.
- Les NLFA, la RPLP et les mesures d'accompagnement doivent être développées afin de doper l'effet de report. Dans le domaine des transports routiers, il faut suffisamment de contrôles en matière de sécurité, de temps de travail et de repos.
- Le Conseil fédéral envisage d'étudier la libéralisation des transports transfrontaliers. Vu les répercussions sur les systèmes nodaux et cadencés, les sillons, les tarifs, les salaires et les prescriptions sociales, le Parlement doit prendre part aux décisions dans l'intérêt des conditions de travail, des salaires et de l'offre.
- La stratégie immobilière des CFF doit permettre de promouvoir la construction de logements à loyers abordables pour les personnes à revenus modestes et moyens. Les cantons et les communes doivent jouir d'un droit de préemption.

POUR UNE PROTECTION GLOBALE DE NOS BASES NATURELLES DE LA VIE

Contexte

Si toute l'humanité consommait autant de ressources que la population vivant en Suisse, il faudrait près de trois planètes pour satisfaire les besoins. Notre approche économique engendre une surexploitation des ressources naturelles telles que les sols, l'eau, l'air ou les matières premières. Elle nuit à la santé et à l'environnement en favorisant le réchauffement climatique. La moitié des habitats naturels et un tiers des espèces en Suisse sont menacés. Les cours d'eau sont en grande partie pollués aux pesticides. L'inaction nous coûtera bien plus cher qu'une conversion aux technologies innovantes pour la production, le commerce, les transports ainsi que la gestion des ressources et des déchets.

Ce que nous défendons

Les ressources naturelles sont indispensables à notre vie. Un environnement sain et des paysages intacts sont déterminants pour la santé et la qualité de vie. Ils sont aussi un avantage du site. C'est la raison pour laquelle la destruction de notre environnement et la consommation des ressources doivent être endiguées, notamment dans les domaines de l'alimentation, du logement et de la mobilité. L'une des clés pour y parvenir réside dans une politique d'aménagement du territoire efficace et une gestion économique des sols. Une économie qui ménage les ressources en appliquant des cycles de matières si possible fermés présente de nombreux avantages. Elle protège l'environnement, les ressources sont utilisées avec plus de soin, des économies sont réalisées et des emplois attrayants sont créés. Quand les conséquences et le coût de la destruction de l'environnement ne sont plus à la charge de la collectivité, le confort et la prospérité progressent. Comme les trois quarts environ de la pollution engendrée par la demande suisse se produit à l'étranger, la politique environnementale suisse ne peut pas s'arrêter aux frontières des pays.

Les acquis du PS

Le PS a défendu avec succès un droit efficace d'aménagement du territoire et contribué ainsi à la réduction de la surface bâtie, à la protection des terres agricoles et au renforcement de la qualité urbaine. Le PS a aidé à repousser des attaques contre la protection de la nature et du paysage. Des solutions pour l'utilisation d'énergies renouvelables permettant de répondre aux objectifs de protection de la nature, des paysages et des petits cours d'eau ont été trouvées dans la stratégie énergétique grâce au PS. Grâce au PS encore, la protection des forêts a été renforcée tandis que les prescriptions en matière de protection de l'air et des eaux n'ont pas été davantage affaiblies. Même dans la politique environnementale et de protection de l'air internationale, le PS a largement contribué à susciter une adhésion politique majoritaire pour les accords en la matière.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Des mesures sociales ayant un effet régulateur sur la consommation de ressources et favorisant une action respectueuse de l'environnement sont nécessaires. Les pollueurs seront ainsi les principaux payeurs. Ceux qui consomment peu seront déchargés.
- Les plans d'actions Biodiversité, Pesticides et Santé des abeilles doivent être mis en œuvre sans faille avec les ressources nécessaires. Le renforcement de la biodiversité, une infrastructure écologique complète, la conservation des espèces et la conversion de l'agriculture à l'écologie en font partie.
- La protection de la biodiversité (loup, ours, lynx, castor) doit être placée au cœur de la législation sur la chasse.
- Le principe de la propreté en matière de protection des eaux doit être rigoureusement respecté. Les cours d'eau doivent rester libres de pesticides. La qualité de l'eau doit être telle qu'aucun effet nocif n'en résulte pour la flore, la faune et les micro-organismes.
- Les déchets plastiques qui polluent de plus en plus les sols et les cours d'eau doivent être massivement réduits dans les plus brefs délais, surtout en ce qui concerne les emballages en plastiques et les produits jetables.
- Les trois inventaires fédéraux (Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale, Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en suisse et Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse) doivent être intégralement préservés. L'exécution doit être améliorée afin d'assurer la protection des objets visés contre de nouvelles nuisances.
- L'agriculture, l'aménagement du territoire, les transports, l'énergie et le développement économique dans son ensemble doivent rigoureusement tenir compte de la protection de l'environnement et de paysages naturels.
- Dans la seconde étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire qui porte sur les dispositions régissant la construction en dehors des zones constructibles, un aménagement social du territoire efficace qui applique rigoureusement le principe de la distinction entre zones constructibles et zones non constructibles ainsi que la protection des paysages est nécessaire.
- La construction de logements sociaux ainsi que l'accès à des logements bon marché doivent être encouragés grâce à l'aménagement social du territoire.
- L'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) doit être renforcée pour des raisons de protection de la santé.

POUR UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE PERMETTANT UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PLUS JUSTE DE L'HUMANITÉ

Contexte

Le réchauffement climatique est l'une des menaces majeures pour l'humanité. Faute de mesures rapides, les catastrophes naturelles, les problèmes de nutrition et les conflits territoriaux prendront de l'ampleur. Le climat pourrait atteindre un point de non-retour aux conséquences irréversibles. En raison de sa topographie, la Suisse est davantage exposée au réchauffement que la moyenne. En signant l'accord de Paris sur le climat (COP 21), la Suisse s'est engagée aux côtés de la communauté internationale à contribuer dans la mesure de ses possibilités à limiter le réchauffement climatique à moins de 2°, si possible 1,5°. Cela suppose une sortie rapide et systématique des énergies fossiles tout comme du nucléaire.

Ce que nous défendons

Nous avons besoin d'un engagement nettement plus fort en faveur de la protection du climat et de la transition énergétique sur le plan mondial. Pour stabiliser le volume de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, il faut se limiter à la combustion d'une certaine quantité de charbon, de pétrole ou de gaz. Le réchauffement climatique ne peut être limité que par des conditions politiques claires. Dès 2025, le marché financier suisse ne devra plus investir dans l'exploitation d'énergies fossiles et la mobilité routière devra être électrifiée afin que les moteurs à combustion interne disparaissent à l'horizon 2040. Les solutions techniques pour la production d'électricité, de chaleur ou d'énergie de processus à l'aide d'énergies renouvelables existent et sont de moins en moins coûteuses, tout comme les mesures d'augmentation du rendement et de lutte contre le gaspillage énergétique. Si la Suisse parvient à remplacer les énergies fossiles, elle économisera chaque année une bonne dizaine de milliards de francs au profit de son économie nationale. La Suisse a beaucoup à gagner à encourager la transition énergétique, mais celle-ci doit être finançable pour tout le monde et socialement acceptable.

Les acquis du PS

Le PS a joué un rôle décisif dans l'élaboration de la politique climatique et énergétique de ces dernières années. La stratégie énergétique 2050 (1^{er} train de mesures) inspirée par le PS a donné des orientations importantes pour la promotion des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et la sortie du nucléaire. Les mesures d'encouragement ont dans une large mesure pu être conciliées avec les intérêts de la protection de la nature et des paysages. Le PS a le soutien de la population qui a accepté la stratégie énergétique 2050 à une large majorité. Grâce à la loi actuelle sur le CO₂ en partie inspirée par le PS et à la promotion des énergies renouvelables, des milliers d'emplois ont été créés ces dix dernières années dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Les mesures au niveau

des constructions, en particulier, illustrent comment concilier idéalement protection climatique et économie.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Une politique climatique 2020–2030 ambitieuse mettant en œuvre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat (COP 21) au plan international s'impose.
- Pour que l'impact climatique de la Suisse soit neutre à l'horizon 2045, la conversion du système énergétique doit être accélérée. L'efficacité doit être accrue dans l'utilisation de l'énergie et les rénovations des constructions accélérées.
- Un schéma de développement contraignant est nécessaire pour les énergies renouvelables et plus particulièrement pour le solaire. Les objectifs intermédiaires du développement des énergies renouvelables et de la réduction des émissions de CO₂ doivent être transformés en stratégie de décarbonisation contraignante. Les infrastructures stratégiques du secteur de l'énergie doivent rester entre les mains des pouvoirs publics suisses.
- Les transports routiers doivent être électrifiés avec du courant renouvelable. Des mesures rendant inutiles les moteurs à combustion interne à l'horizon 2040 doivent être prises sans tarder. L'électrification doit s'inscrire dans une stratégie globale. Les transports publics ainsi que la locomotion douce (marche, vélo) doivent être encouragés.
- La stratégie de la place financière doit être respectueuse du climat. Le but est que, dès 2025, les entreprises suisses ne financent plus de projets pétroliers ni gaziers et ne prennent plus de participations dans les entreprises opérant dans ces secteurs. Il faut de la transparence, des objectifs pour les investisseurs, des contraintes pour la Banque nationale et une taxe carbone sur les bénéfices tirés de placements nocifs pour le climat.
- La Suisse doit livrer une contribution conforme au principe du pollueur-payeur au financement de mesures dans les pays du Sud afin de participer au financement des 100 milliards de dollars annuels garantis au plan international.
- L'augmentation des émissions de CO₂ générées par les transports aériens doit être résolument combattue. Une taxe sur les billets telle que déjà existante dans différents pays est nécessaire. Son produit devra être affecté au financement climatique international. La Suisse doit militer au plan international pour une taxe sur le kérosène.
- L'agriculture doit être plus respectueuse du climat. Les processus en amont engendrant des émissions grises à l'étranger en font partie.

**ÉGALITÉ,
DÉMOCRATIE,
ÉTAT DE DROIT ET
DROITS CIVIQUES**

Local de vote

POUR UNE LARGE ÉGALITÉ DE TOUS LES GENRES

Contexte

Après des luttes acharnées dans la deuxième moitié du siècle dernier, l'égalité juridique entre femmes et hommes est largement atteinte en Suisse. L'égalité effective, par contre, laisse encore grandement à désirer. Les femmes gagnent toujours environ 600 francs de moins par mois que les hommes pour le simple fait d'être femmes. Toutes les trois semaines, une femme meurt de violences domestiques. Le sexisme et la haine des LGBTI sont toujours largement répandus.

Ce que nous défendons

L'égalité juridique et effective de tous les sexes est l'une des aspirations principales du PS. Le parti s'engage à tous les niveaux pour l'autodétermination, l'égalité des chances et contre les discriminations motivées par le sexe, l'orientation sexuelle et/ou l'identité sexuelle.

Les acquis du PS

Le PS a de tout temps été le parti de l'égalité. Il a toujours été et reste un précurseur des avancées de la politique d'égalité dans notre pays. Au cours de la législature qui s'achève, le Parlement a adopté, sous l'impulsion de la Conseillère fédérale PS Simonetta Sommaruga et avec le soutien efficace du Groupe parlementaire socialiste, le principe d'analyses internes des salaires pour lutter contre la discrimination salariale spécifique au sexe et a introduit des quotas indicatifs modérés de genres au sein des instances dirigeantes des grandes sociétés anonymes cotées en bourse. Avec la ratification de la Convention d'Istanbul et avec une nouvelle loi de protection contre les violences, les violences domestiques et le harcèlement pourront être combattus plus efficacement. Grâce à une initiative parlementaire du conseiller national socialiste Mathias Reynard, les diffamations homophobes seront désormais passibles de sanctions. Enfin, le Parlement s'est prononcé en principe pour le mariage pour toutes et tous.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Réduire les différences de salaire spécifiques au genre à 5% au maximum par l'introduction de contrôles publics obligatoires de l'égalité salariale et de sanctions efficaces.
- Introduire un quota obligatoire de parité d'au moins 40% sur les listes électorales aux chambres fédérales, au Conseil fédéral, dans l'administration fédérale et au Tribunal fédéral.
- Introduire un quota de parité obligatoire d'au moins 40% dans les conseils d'administration et les directions des entreprises privées ainsi que des entreprises détenues ou liées à la Confédération.

- Ouvrir intégralement le mariage pour toutes et tous, le droit d'adoption, les droits civiques, l'accès à la procréation médicalement assistée et le droit des assurances sociales inclus.
- Permettre un changement de sexe rapide à l'État civil sans tracas administratifs et introduire la notion de « Sexe X » (troisième catégorie de genre).
- La mise en œuvre sans réserve de la Convention d'Istanbul, par le biais, notamment, d'une stratégie nationale contre les violences faites aux femmes, la mise en place d'un observatoire des violences faites aux femmes, ainsi que d'une formation suffisante des forces de police et des autorités pénales dans le domaine des violences faites aux femmes et de la violence domestique.
- Garantir un dispositif de soutien suffisant aux femmes et filles victimes de violences avec assez de places dans les foyers d'accueil et de solutions de suite.
- Renforcer la protection légale contre les discriminations liées au genre, à l'orientation sexuelle, à l'identité sexuelle ainsi qu'au mode de vie avec des possibilités efficaces de contrôle et de sanction à l'avenant.
- Introduire un allègement du fardeau de la preuve et un durcissement des sanctions pour le harcèlement sexuel au travail.
- Introduire des mesures pour lutter contre les schémas de rôles sexistes dans les médias et la société.

Contexte

Depuis plusieurs années, les forces national-conservatrices de notre pays s'en prennent violemment à l'État de droit, à l'indépendance de la justice et au droit international. Des initiatives populaires et parlementaires ont été et sont encore lancées pour affaiblir les principes de l'État de droit, les droits fondamentaux et plus particulièrement la protection internationale des droits humains, soi-disant parce que la Suisse devrait rester souveraine et que le peuple devrait avoir le dernier mot.

Ce que nous défendons

La démocratie directe et l'État de droit sont la base même de notre pays et se côtoient à égalité. Le PS lutte contre la loi du plus fort ainsi que pour la protection de l'État de droit et des droits humains. Nous militons pour le renforcement de la démocratie directe tout en défendant un État de droit fondé sur l'égalité, la liberté et la solidarité parce qu'être majoritaire ne donne pas carte blanche.

Le petit État qu'est la Suisse a tout intérêt à veiller au bon fonctionnement du droit international en général et à une protection efficace des droits humains en particulier, car ils préservent les habitant-e-s de notre pays de l'arbitraire étatique et protègent les minorités contre les discriminations par la majorité de l'électorat. La Suisse doit par conséquent être un partenaire digne de confiance au plan international et respecter les traités internationaux, ce qui implique de préserver et de défendre des droits humains.

Les acquis du PS

Une victoire sans appel lors de la votation contre l'initiative de mise en œuvre hostile à l'État de droit de l'UDC.

Une victoire sans appel lors de la votation contre l'initiative pour l'autodétermination hostile aux droits humains de l'UDC.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Garantir la participation politique pour toutes et tous, plus particulièrement pour les personnes porteuses de handicaps.
- Mener un débat objectif et ouvert sur l'importance de l'État de droit, de la démocratie et des droits humains dans le discours politique, entre autres par le renforcement de l'instruction politique à tous les niveaux dans la formation.
- S'engager sans faille contre tout affaiblissement de la protection nationale et internationale des droits élémentaires et humains. La Convention européenne des droits de l'homme, pierre angulaire de la communauté de valeurs européenne, et la Cour européenne des droits de l'homme, gardienne de la protection européenne des droits humains, doivent être défendues et confortées.

- Introduire une institution nationale des droits humains qui soit efficace et indépendante.
- Introduire un référendum législatif constructif par lequel 50 000 citoyen-nes ou huit cantons pourront présenter une contre-proposition à une loi fédérale ou à un arrêté fédéral par la voie référendaire.
- Introduire le droit de vote et d'éligibilité pour les ressortissant-e-s étrangers/ères résidant en Suisse depuis une durée raisonnable.
- Les initiatives populaires contraires au droit international qui ne prévoient pas de dénonciation explicite des traités de droit international résiliables ne doivent être mises en œuvre au plan législatif qu'en conformité avec le droit international.

TRANSPARENCE DU FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES

Contexte

La Suisse est le dernier pays d'Europe à ne pas appliquer de règles de transparence. L'autorité anti-corruption GRECO du Conseil de l'Europe a déjà maintes fois critiqué la Suisse pour cette lacune, mais à ce jour rien n'a changé. Toutes les initiatives parlementaires réclamant un peu plus de transparence des financements des partis politiques ont été rejetées. Cependant, il reste d'espoir là où le peuple a déjà pu se prononcer sur la question de la transparence. En effet, la majorité du peuple s'est prononcée en faveur des initiatives des JS pour la transparence dans les cantons de Schwytz et de Fribourg au printemps 2018. Le projet en suspens à l'échelle nationale, lequel devrait être soumis au peuple en 2020, a ainsi de bonnes chances de trouver une majorité chez le peuple suisse. (<https://transparenz-ja.ch/fr/>)

Ce que nous défendons

Aucun autre pays n'appelle les citoyennes et les citoyens aussi souvent aux urnes pour des votations et des élections que la Suisse et nous en concevons une fierté légitime. Dans cet esprit, il est donc essentiel que les citoyennes et citoyens qui cherchent à se faire une opinion aient connaissance des moyens financiers dont disposent les partis et les comités, du coût d'une campagne électorale ou référendaire ou de qui en sont les grands donateurs. Pour que la politique soit plus crédible, tout le monde doit savoir clairement qui donne des sommes importantes à qui et qui en conçoit un intérêt pour l'avènement d'une revendication ou d'une candidature. Les dons importants peuvent en effet engendrer des dépendances. Aucune bureaucratie inutile n'est d'ailleurs créée puisque l'accent est mis sur les dons importants. C'est la raison pour laquelle le PS s'engage avec conviction au sein d'une large alliance pour l'initiative sur la transparence. Les Parlementaires fédéraux doivent eux aussi se montrer plus transparents en révélant les prestations financières qu'ils touchent en relation avec les mandats et fonctions énoncés dans leurs liens d'intérêts.

Avec plus de transparence dans les financements politiques, nous favorisons la formation d'opinion, nous renforçons la confiance dans la politique et, ainsi, dans notre démocratie directe.

Les acquis du PS

Le PS n'a rien laissé de côté en matière de transparence du financement des partis politiques et a également relancé le sujet avec des initiatives ou des propositions dans le cadre de la révision du droit parlementaire, mais celles-ci sont malheureusement restées vaines. Grâce à l'initiative sur la transparence, le peuple pourra, en 2020, se prononcer pour la première fois à ce sujet.

Le PS donne d'ailleurs l'exemple en appliquant les exigences de l'initiative sur la transparence. Plus de détails sur www.sp-ps.ch.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- L'initiative nationale sur la transparence devrait être acceptée par une large majorité du peuple en 2020.
- Le PS milite pour davantage de transparence, non seulement dans les finances des partis, mais aussi dans les liens d'intérêts parlementaires. À cet effet, les Parlementaires doivent divulguer leurs transactions financières en relation avec leurs différents liens d'intérêts.
- Les dons individuels qu'ils touchent (pour les campagnes électorales par exemple) doivent aussi être transparents à partir d'un certain montant.
- À l'avenir, les Parlementaires devront aussi révéler publiquement les voyages qu'ils acceptent de la part d'organisations de lobbying, d'associations ainsi que d'organisations administratives.
- Le PS réclame par ailleurs davantage de transparence par rapport aux lobbyistes. Une accréditation officielle au Palais fédéral ouverte à toutes et tous doit être instaurée. Le système d'obtention des badges de lobbyiste grâce à des contacts avec des parlementaires ne devrait plus être d'actualité.

POUR UNE POLITIQUE DIGNE VIS-À-VIS DES ÉTRANGER-E-S ET DE L'ASILE

Contexte

La cohabitation entre les suisses et les étranger-e-s est un succès. La migration profite à la Suisse sur le plan sociétal et économique. Les forces conservatrices de droite pratiquent pourtant depuis longtemps une politique d'exclusion et de restriction des droits des migrant-e-s et des étranger-e-s.

Un véritable drame de l'exode se joue depuis plusieurs années aux portes de l'Europe, mais la spirale du durcissement de la politique intérieure suisse continue. Qui plus est, la plupart des pays européens ne sont pas prêts à apporter une réponse solidaire et humaine à ce défi.

Ce que nous défendons

Le PS défend une politique humaine et solidaire vis-à-vis des étrangers et de l'asile. Nous sommes prêts à relever les défis en relation avec la migration. L'exclusion et la discrimination ne sont pas des solutions, mais nécessitent au contraire davantage d'efforts d'intégration de la part de toutes les parties prenantes.

Les fuyitifs qui risquent leur vie et leur liberté individuelle doivent être protégés. La situation dramatique des réfugié-e-s nécessite un accueil généreux en concertation avec les pays européens voisins. En même temps, les filières d'immigration clandestine et la traite d'êtres humains doivent être résolument combattues. Les causes de l'exil doivent aussi être abordées avec efficacité. Il y a là une responsabilité qui incombe à la politique commerciale et fiscale suisse en particulier.

Les personnes qui séjournent déjà en Suisse depuis des années sont des nôtres. C'est une réalité dont une politique de naturalisation moderne doit tenir compte. Les obstacles à la naturalisation doivent être considérablement réduits.

Les acquis du PS

Une nette victoire à la votation populaire sur l'introduction d'une naturalisation facilitée pour la troisième génération.

Une nette victoire à la votation populaire sur la nouvelle loi sur l'asile qui prévoit des procédures d'asile accélérées tout en préservant les intérêts des réfugié-e-s.

L'adoption d'une loi révisée sur les étranger-e-s et sur l'intégration au Parlement avec certaines améliorations dans le domaine de la politique d'intégration.

La mise en œuvre proportionnée et conforme au droit international de l'initiative contre l'immigration de masse (priorité aux chômeuses et chômeurs).

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- La Suisse doit, conjointement avec les autres États européens, accueillir des contingents nettement plus importants de réfugiés. Elle développera à cet effet des structures d'accueil qui permettront une intégration rapide des réfugié-e-s re-

connus. Elle doit s'engager pour des voies d'exil sûres et veiller ce que plus aucun réfugié ne perde la vie en Méditerranée. Les sauveteurs en mer ne doivent pas être criminalisés. En même temps, la Suisse doit aussi participer à un système de répartition solidaire et juste au sein des pays signataires du Règlement de Dublin. La Suisse doit renoncer aux reconductions au titre du Règlement Dublin, surtout pour les réfugié-e-s vulnérables, ainsi qu'au renvoi vers les pays de premier accueil où les conditions sont précaires, et faire davantage usage de son droit de prise en charge volontaire.

- Les personnes admises à titre provisoire doivent enfin bénéficier d'un meilleur statut juridique pour leur faciliter un accès rapide à la formation et au marché du travail. La directive UE pour la protection subsidiaire doit servir de référence. Au bout de cinq ans, ils doivent a fortiori avoir droit à un titre de séjour régulier.
- Pour les Sans-papiers qui vivent déjà en Suisse depuis longtemps et s'y sont bien intégrés, il convient de créer une possibilité de régularisation allant bien au-delà des règles cantonales actuelles pour les cas rigoureux.
- Les conditions de naturalisation doivent être assouplies et les procédures de naturalisation être équitables et loyales dans le respect des principes de procédure. Les délais de séjour pour l'admission à la procédure de naturalisation doivent être réduits et pris en compte en cas de changement de commune et/ou de canton.
- La lutte contre le racisme et l'antisémitisme doit être renforcée à tous les niveaux.

A bronze statue of a man sitting on a wooden bench, reading a newspaper. He is wearing a hat, glasses, a suit, and boots. A dog is sitting at his feet. The background shows a storefront with a window display containing various items, including a sign for 'AQUASOURC'.

**MÉDIAS,
NUMÉRIQUE
ET CULTURE**

POUR UNE POLITIQUE DES MÉDIAS RESPECTUEUSE DE LA DÉMOCRATIE ET AU SERVICE DE LA PLURALITÉ

Contexte

L'univers des médias change rapidement: les grandes maisons d'édition investissent de moins en moins dans le journalisme. De nouveaux prestataires lancent leurs propres produits, les exploitants d'infrastructures et fabricants de matériel investissent le marché avec leurs propres offres. Les plateformes qui proposent des contenus sans fournir de prestation journalistique gagnent en importance, ce qui engendre une pression sur les offres journalistiques, notamment dans le domaine de l'information. En même temps, la pluralité des médias se réduit et on observe une baisse de la qualité et de l'offre, notamment au plan local et régional. La réglementation en vigueur ne fait pas de distinction entre les médias et les secteurs économiques « classiques » et n'est pas à même de garantir la pluralité.

Ce que nous défendons

Des médias diversifiés, indépendants et de qualité sont primordiaux pour la démocratie. Un quatrième pouvoir fort est indispensable à une démocratie vivante. Un journalisme de qualité se distingue par sa pertinence, sa pluralité, son intelligibilité, sa factualité et son objectivité. Il encourage la participation des gens et accroît les possibilités de vie autodéterminée. Sans médias dignes de confiance, sans pluralité ni indépendance, ce n'est pas possible. Le journalisme n'est pas une denrée que le marché peut réguler. Des conditions politiques renforçant la diversité et la qualité doivent être mises en place. L'agence télégraphique suisse (ATS), fournisseur indépendant d'informations sur tous les sujets, a une mission indispensable. Elle doit assurer le service de base dans toutes les régions du pays et exercer une mission de service public. Des journalistes bien formés ainsi que des conditions de travail correctes et encourageantes sont essentielles à un journalisme de qualité

Les acquis du PS

Le PS participe depuis des années de façon déterminante à la conception d'un système médiatique en adéquation avec la démocratie. Au travers d'échanges avec les actrices et acteurs déterminants, il a élaboré des concepts permettant d'élaborer et de financer une promotion des médias au service de la pluralité et de la qualité. Le PS a influencé de façon décisive la nouvelle loi sur la radio et la télévision et contribué à l'échec retentissant de l'initiative No Billag. Le principe exigeant un service public médiatique fondé à la fois sur une SSR performante et des médias locaux et régionaux pluriels a été réaffirmé avec succès par le PS au même titre que la revendication d'une promotion directe du journalisme en ligne. Le PS aspire à une politique des médias qui englobe toutes les variétés de médias.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Une nouvelle loi sur les médias visant la qualité et la pluralité doit être mise en place. Le service public des médias doit couvrir toutes les variétés de médias, y compris la presse écrite et le journalisme en ligne.
- À long terme, un financement direct des médias et du journalisme englobant toutes les variétés de médias travaillant selon des critères journalistiques doit être introduit, ce qui suppose une base constitutionnelle appropriée.
- Tant que la base constitutionnelle pour une promotion directe de la presse fera défaut, la promotion indirecte de la presse devra être poursuivie et substantiellement augmentée. Pour cela, il est indispensable que les maisons d'édition investissent dans le journalisme de qualité, la pluralité et le reportage régional.
- La SSR avec son offre journalistique doit être au service de la démocratie. Elle doit se distinguer des autres prestataires par sa mission de service public en proposant des contenus spécifiques pour différentes catégories de la population. La SSR doit disposer de recettes suffisantes pour pouvoir se développer.
- Nous avons besoin d'une agence de presse nationale sans but lucratif chargée d'une mission de service public qui offre des prestations rédactionnelles de haute qualité en français, en allemand et en italien et qui prenne en compte les besoins des médias régionaux.
- Des mesures permettant une régulation efficace de la concentration des médias sont nécessaires pour garantir la pluralité des propriétaires et des opinions.
- Une bonne protection des travailleuses/travailleurs et des conditions de travail correctes sont obligatoires. En même temps, les conditions de détention et de propriété des entreprises médiatiques doivent être connues et transparentes.
- Les prestataires de services en ligne tels que Google et Facebook ainsi que les fournisseurs d'infrastructures tels que Swisscom ou UPC doivent s'acquitter de contributions au financement des médias ainsi qu'aux productions audiovisuelles, notamment cinématographiques en contrepartie des articles consultables par le biais de leurs services.
- La promotion de la compétence médiatique doit être intensifiée avec les organismes de formation. Les utilisateurs/trices des médias doivent pouvoir distinguer les intox/fake news des prestations sérieuses.

POUR UNE STRATÉGIE DU NUMÉRIQUE DANS L'INTÉRÊT DE TOUTES ET TOUS

Contexte

Le numérique présente des opportunités considérables, mais aussi de sérieux risques pour la société et le monde du travail. Avec la numérisation, les secteurs d'activités et les professions évoluent rapidement et en profondeur. Les exigences en termes de qualifications et de formation continue changent aussi. Par ailleurs, Internet et les médias sociaux peuvent renforcer la démocratie, mais aussi favoriser la propagation de messages haineux et d'intox ainsi que l'utilisation frauduleuse de données personnelles. La numérisation possède un fort potentiel démocratique et peut apporter une contribution importante à une pratique économique durable. En même temps, elle favorise la position monopolistique des grands groupes informatiques avec une concentration du pouvoir en conséquence.

Ce que nous défendons

Un Internet performant et une infrastructure numérique de qualité sont indissociables du service public. Les données font elles aussi partie du service public. L'espace numérique doit être un espace de libre communication qui permet à tout le monde de participer à la vie sociale, culturelle, politique et économique. En revanche, le numérique ne doit pas engendrer de dégradation des conditions de travail. Des offres de formation continue ciblées sont nécessaires, notamment pour les personnes de plus de 50 ans afin que nul ne soit exclu du processus de travail à cause de la numérisation. Les avantages du numérique doivent profiter à tout le monde, y compris aux personnes handicapées. La numérisation doit faire progresser la démocratisation de l'économie. Le racisme, les discriminations de toutes natures, la pédopornographie ainsi que les atteintes à la protection des données et aux droits de la personnalité doivent être punis. Une politique du numérique moderne doit aussi être diversifiée. Davantage de femmes et de personnes d'origines les plus diverses doivent la définir.

Les acquis du PS

Le PS place le numérique et ses effets dans un contexte sociétal global et lie les opportunités et risques qui vont de pair à la question sociale, plus particulièrement à l'aspect de la formation et des conditions de travail. Avec son concept économique, il introduit une vision nuancée dans le débat sur cette question cruciale pour la société. Le PS a joué un rôle déterminant pour que le financement du développement d'une infrastructure à haut débit sur tout le territoire et la création d'une pérennité à long terme des investissements soient possibles. Grâce au PS, le contrôle politique des infrastructures reste lui aussi assuré.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Le libre-accès à des infrastructures performantes doit être garanti à tout le monde, à tout endroit et à tout instant. Des investissements suffisants dans les infrastructures sont nécessaires. Le contrôle démocratique doit être garanti.
- Il faut affecter nettement plus de moyens à la formation continue. La formation en général et le perfectionnement à tous les niveaux doivent être aisément accessibles et mettre l'accent sur les compétences exigées par la numérisation.
- Des modèles de travail et des mécanismes de sécurité sociale garantissant des conditions de travail de qualité et équitables doivent être créés pour les entreprises individuelles et les indépendants factices (crowdworkers) du numérique.
- Le libre-accès aux données des autorités doit être assuré (open Government Data). Il faut de bons services numériques pour la population et un service public numérique sans barrières. Dans le secteur public, l'utilisation d'applications open source doit être encouragée.
- La neutralité du réseau et le traitement non discriminatoire de l'ensemble du trafic de données doivent être ancrés dans la loi.
- Un droit à la copie des données personnelles, un droit d'interdire leur utilisation par des tiers et un droit à l'effacement des données personnelles sont nécessaires. Il faut un droit à la portabilité et à la rectification des données personnelles. Il faut des normes fixées par l'État et transparentes pour régir l'utilisation des données à caractère personnel qui s'appliquent à tous les acteurs.
- Les compétences en maniement des données et la conscience critique de la protection des données doivent être enseignées in extenso à tous les niveaux de formation.
- Les groupes de TIC tels que Google, Amazon, Facebook ou Alphabet doivent s'acquitter d'impôts à l'endroit où la valeur est créée (taxe sur les GAFA).
- L'accès sans obstacle aux technologies, aux infrastructures et aux informations doit être encouragé par la Confédération et les cantons en coopération avec l'économie, la recherche et la société civile.
- Des mesures sont nécessaires pour limiter au minimum la consommation d'énergie de la numérisation. En outre, la protection de la santé doit être garantie.

POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE DIVERSIFIÉE ET ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE

Contexte

La culture et la politique culturelle avec toutes leurs facettes revêtent une importance majeure pour des raisons sociétales et sociales et influencent notre vie à de multiples égards. La création culturelle contribue largement à faire de la Suisse un pays ouvert et tolérant. En renforçant la pluralité des cultures et des langues notamment en relation avec la promotion des langues nationales le renforcement et de la communication entre les communautés linguistiques, la promotion de la culture contribue à la cohésion nationale. La culture est propice à la créativité et à l'esprit novateur de la Suisse tout en contribuant au développement de l'économie. Avec l'intelligence artificielle, la créativité joue aussi un rôle croissant dans la recherche et l'enseignement.

Ce que nous défendons

Nous attachons une grande importance à la promotion de la pluralité culturelle ainsi qu'au respect des minorités linguistiques et culturelles. La politique culturelle doit renforcer la cohésion et la compréhension entre les différentes communautés en contribuant à une société démocratique et solidaire. C'est la raison pour laquelle toutes les strates de la population doivent pouvoir profiter d'une offre culturelle diversifiée. La participation à la culture doit être ouverte au plus grand nombre. Le traitement numérique de l'information offre un grand potentiel d'innovation, y compris dans le domaine de la culture, qui doit être davantage mis à profit pour l'accès à la culture. L'école joue elle aussi un rôle majeur dans la transmission de la culture et l'éducation culturelle, la promotion des activités culturelles et le renforcement des compétences en matière de médias. C'est à l'école que de nombreux enfants découvrent la création graphique, la musique, la littérature, le théâtre, les bibliothèques ou les musées. Ces expériences importantes ne doivent pas faire office de mesures d'austérité.

Les acquis du PS

Le PS a largement contribué à ce que le Message culture de 2016 à 2019, qui soutient une promotion de la culture étendue avec les crédits d'engagement qui vont de pair, rassemble une majorité politique. Ce dispositif permet de renforcer largement la promotion culturelle et la participation à la culture. Les attaques contre l'enseignement obligatoire d'une seconde langue nationale à l'école primaire dans différents cantons ont été repoussées grâce, entre autres, au fort engagement du PS à l'échelon national et cantonal. En matière de protection des droits d'auteur, le PS a contribué à concilier dans la mesure du possible les exigences des consommateurs/trices avec celles des créatrices et créateurs et à les faire entrer dans l'ère du numérique.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Les échanges scolaires et la communication entre les communautés linguistiques doivent être plus fortement encouragés parce que ce sont des missions d'intérêt national.
- L'enseignement d'une seconde langue nationale doit être obligatoire au primaire. Les langues et la culture italienne et rhéto-romanche doivent être promues dans les cantons du Tessin et des Grisons, mais aussi au-delà.
- Pour garantir la participation culturelle, les efforts de soutien de la culture et de la langue des gens du voyage doivent être intensifiés.
- Dans les écoles, la Confédération et les cantons doivent veiller à un enseignement musical de qualité à tous les niveaux. Tous les enfants et jeunes doivent pouvoir pratiquer une activité musicale pendant leur temps libre.
- La situation de bon nombre d'acteurs de la vie culturelle est précaire, surtout du point de vue de la prévoyance professionnelle. Des mesures de protection sociale sont nécessaires.
- La Confédération doit davantage exercer sa compétence dans le financement d'œuvres de qualité et diversifiées dans le domaine du cinéma. La promotion de la place économique dans le domaine du cinéma doit renforcer l'attrait de la Suisse comme pays de production et lui donner un rayonnement international.
- Les médias numériques prennent une grande place dans la culture au quotidien. Ils doivent aussi prendre part à la promotion culturelle.
- Les évolutions européennes et plus particulièrement la directive «Services de médias audiovisuels» doivent être reprises dans le domaine culturel. La Suisse doit réintégrer moyen terme le programme «Europe créative» de l'UE.
- La sauvegarde et l'entretien des biens culturels doivent être suffisamment financés. Les contributions pour la sauvegarde des sites historiques, archéologiques ainsi que des bâtiments et ensembles dignes de protection, qui sont fondateurs de l'identité, doivent permettre de préserver le patrimoine culturel des dommages et de la dégradation insidieuse.
- La collaboration entre la recherche-développement et les disciplines doit donner plus de poids à la culture, y compris pour l'économie et l'innovation.

A close-up photograph of a cupcake in a white paper liner. Several small flags are stuck into the cupcake, including the European Union flag (blue with yellow stars) and the French flag (blue, white, and red). In the background, there is a glass of beer with a dark head of foam and a slice of lemon. The scene is set on a blue surface.

**EUROPE,
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET POLITIQUE
INTERNATIONALE**

DÉVELOPPER DES RELATIONS FIABLES ET DE QUALITÉ AVEC L'UE

Contexte

L'Europe et la Suisse sont à la croisée des chemins. Nous vivons en même temps une crise de la solidarité européenne et une incertitude quant à la poursuite et la forme des actuelles relations contractuelles entre la Suisse et l'UE. Ces deux défis menacent de s'aggraver mutuellement. L'esprit anti-européen, attisé par la droite nationaliste, qui se répand en Suisse et dans toute l'Europe, demeurera dangereux tant que la politique ne parviendra pas à trouver des solutions efficaces à tous les niveaux aux problèmes sociaux, économiques, écologiques et démocratiques. Le chômage de masse et l'absence de perspectives pour la jeune génération alors qu'en même temps les fortunes et revenus des plus riches explosent nous concernent toutes et tous, car il y a longtemps que l'UE et la Suisse partagent le même destin. Ce ne sont pas moins que la préservation de la paix et l'avenir du modèle social européen qui sont en jeu.

Ce que nous défendons

Le PS ne veut pas d'un retour au nationalisme et encore moins d'une désagrégation de l'UE. Il veut au contraire le renforcement et le développement du processus d'intégration européenne. Une Europe démocratique, sociale et écologique au service de la collectivité demeure notre objectif. Dans cette optique, le PS plaide pour le développement des bonnes relations entre la Suisse et l'UE qui sont régies par des traités. Les droits politiques de codécision de la Suisse au niveau européen doivent être renforcés. Il ne faut pas limiter la libre-circulation des personnes, mais veiller à la rendre plus équitable. Enfin, il faut lancer les réformes internes nécessaires en Suisse, car la poursuite de la politique d'ouverture ne sera acceptée par le peuple que si ses fruits sont équitablement partagés, si les frais inévitables sont réduits au minimum et surtout si de bons salaires et de bonnes conditions de travail sont garantis.

Les acquis du PS

Au courant de l'été 2018, le PS est parvenu à provisoirement repousser, aux côtés de ses alliés, les attaques osées du PLR contre les mesures d'accompagnement sur le marché du travail. En collaboration avec les syndicats, le PS a veillé à ce que des mesures d'accompagnement de protection des salaires efficaces soient indissociables d'un accord-cadre avec l'UE.

Le PS a largement contribué à créer la coalition éprouvée des forces politiques favorables à l'ouverture qui a appliqué l'initiative contre l'immigration de masse en adéquation avec la Constitution et les traités internationaux qui préservent la libre-circulation des personnes. Avec la priorité aux chômeuses et chômeurs (obligation de déclarer les postes vacants à l'ORP), il a également renforcé les mesures d'accompagnement pour la protection de tous les salarié-e-s en Suisse.

C'est la seule raison pour laquelle la Suisse a pu réintégrer le programme de recherche Horizon 2020 de l'UE en 2017. Ce programme est crucial pour le site scientifique et de recherche suisse, mais il expire en 2021.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Le PS milite pour le développement constant des bonnes relations contractuelles entre la Suisse et l'UE. Le retour à l'ancienne voie « bilatérale » n'est plus envisageable. Une érosion, voire une rupture, serait fatale.
- Le PS plaide pour un plus grand réalisme dans l'appréciation des relations entre la Suisse et l'UE. La conclusion prochaine d'un accord institutionnel acceptable de part et d'autre sera capitale. Des réformes internes sont requises en Suisse afin que l'ouverture soit profitable à tout le monde et pas seulement à quelques privilégiés. La protection des salaires et du service public est cruciale.
- Sans accord institutionnel, l'érosion et la non-reconduction de traités importants, la conclusion de nouveaux accords importants pour la Suisse concernant le marché intérieur (Accord sur l'électricité) sont en jeu tout comme la participation aux programmes de coopération en dehors du marché intérieur. 37 programmes de ce type sont prévus en rapport avec le cadre financier 2021–2027 de l'UE, les plus importants étant Horizon Europe (coopération pour la recherche) et Erasmus+ (échanges d'étudiant-e-s et d'apprenti-e-s). Les États de l'EEE peuvent participer à 14 de ces programmes de l'UE. Être sur la touche serait très préjudiciable à la Suisse.
- Un débat sur de nouveaux modèles d'intégration avec la participation active de la Suisse est nécessaire. Il faut faire face à l'ambiance europhobe en rappelant l'importance capitale pour la Suisse d'une coopération européenne et mondiale réglementée.
- Au lieu de débaucher du personnel à l'étranger grâce à la libre-circulation des personnes, la Suisse doit investir beaucoup plus dans la formation de ses propres spécialistes et veiller à ce que les femmes, les plus de 50 ans et les personnes marginalisées en Suisse accèdent en plus grand nombre au marché du travail : ceci passe par une offensive pour la formation, davantage de crèches, de nouveaux modèles d'horaires de travail et la reconnaissance des diplômes.

POUR UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT QUI LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, RESTE ACTIVE DANS LES ÉTATS FRAGILES ET PROTÈGE LES BIENS PUBLICS MONDIAUX

Contexte

Certaines personnes pensent encore à tort que la politique de développement et la coopération au développement se bornent à faire une bonne action, se restreignant à faire l'aumône aux pauvres. Il suffit pourtant de regarder ce qui se passe dans le monde pour se rendre compte des conséquences dramatiques d'une politique qui ne se préoccupe pas efficacement de la lutte contre la pauvreté, du développement économique durable et de la protection des biens publics mondiaux (climat, paix, prévention des maladies contagieuses, etc.). Dans un monde globalisé, il est intolérable que plus d'un milliard de personnes souffrent de la famine tandis qu'un pour cent de la population mondiale accapare autant de fortune que les 99% restants réunis. Les grands défis planétaires que sont la pauvreté, le climat, le délitement des États avec tous les problèmes induits tels que les réfugiés, la violence et le terrorisme déterminent notre avenir à nous toutes et tous. Et avec sa place dominante dans le négoce des matières premières, de cinquième place financière et de 17e puissance économique mondiale, la Suisse peut et doit peser sur les débats à l'échelle planétaire.

Ce que nous défendons

En tant que grande bénéficiaire de la mondialisation, la Suisse doit assumer sa responsabilité, agir au plan international pour un ordre mondial juste et pacifique et améliorer substantiellement, sur le plan quantitatif et qualitatif, sa contribution à la réalisation des objectifs en matière de développement durable de l'Agenda 2030 des Nations-Unies. Ces objectifs sont l'expression des besoins et des droits élémentaires dont tout être humain devrait jouir. Ils contribuent largement à déterminer notre capacité à tous à affronter l'avenir. La Suisse a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de nombreuses conventions-cadres des Nations-Unies telles que l'Agenda 2030 ou le Pacte sur les migrations. Le Conseil fédéral doit garder le cap en la matière et se montrer rigoureux dans la création de conditions au plan interne pour que les différentes politiques sectorielles de la Suisse qui ont des répercussions internationales ne se contredisent pas et soient plus cohérentes sur la base des droits humains.

Les acquis du PS

Le PS a repoussé avec succès toutes les attaques dirigées contre le crédit-cadre de 11 milliards pour la coopération internationale que le Conseil fédéral a sollicité en 2016. Le PS a en outre largement contribué à l'engagement fort du Conseil fédéral en faveur des objectifs de l'Agenda 2030 des Nations Unies.

Le PS a inscrit avec succès à l'agenda politique la thématique du négoce de matières premières et celle des flux financiers déloyaux et illicites. Pour les pays en voie de développement, les déperditions d'argent en raison des flux financiers déloyaux sont

plusieurs fois supérieures aux subsides reçus au titre de la coopération publique au développement.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Les objectifs de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour un développement durable doivent être mis en œuvre sans faille. Dans cette démarche, les politiques autres que celle de la coopération au développement (non-aid policies) sont bien plus importantes pour les pays en voie de développement et pour une exploitation durable des ressources naturelles que l'aide publique au développement. Une cohérence des politiques publiques axée sur le développement durable est essentielle. C'est pourquoi il faut faire en sorte que toutes les politiques sectorielles, dans les domaines des marchés monétaires, de devises et financiers, de la fiscalité, du commerce, de l'investissement, des technologies, de la migration, etc. soutiennent des objectifs de l'Agenda 2030 des Nations-Unies et ne vident pas ceux-ci de leur substance.
- La coopération au développement doit être encore plus rigoureusement axée sur les contextes fragiles que par le passé, car les violences, les conflits et la faiblesse des États sont aujourd'hui les principales causes de la pauvreté et de la misère. Les programmes qui s'appuient sur le poids économique et sociétal des femmes, qui renforcent la formation professionnelle et le respect des droits fondamentaux du travail, qui endiguent la corruption et favorisent la démocratisation, sont d'une importance capitale. La Suisse doit contribuer au renforcement du rôle de l'Organisation internationale du travail (OIT) dans la politique de développement.
- La Suisse partage certes le consensus mondial sur un relèvement de l'aide au développement à 0,7% du produit national brut, mais ces objectifs doivent être effectivement atteints et mis en œuvre. Dans cette démarche, il ne faut pas perdre de vue la mise en péril croissante des biens publics mondiaux (paix, environnement, etc.) et notamment le changement climatique, car les défis supplémentaires requièrent des moyens financiers supplémentaires. Une taxe sur les transactions financières peut et doit y contribuer.
- Les multinationales doivent être contraintes par la loi à rendre des comptes sur le respect des normes sociales, environnementales et relevant des droits humains. Les infractions doivent être passibles de poursuites civiles et pénales en Suisse. Les règles de présentation des comptes doivent empêcher les multinationales de se soustraire à l'impôt ou de cacher des pots-de-vin à l'aide de transactions truquées. Le secteur privé doit assumer sa responsabilité en termes de respect des droits humains et de protection de l'environnement.

POUR QUE LE DROIT MULTILATÉRAL PRIME SUR LE DROIT NATIONAL DES PLUS PUISSANTS

Contexte

À la fin de la guerre froide, la politique étrangère de la Suisse s'est modernisée. Depuis les années 1990, elle s'inspire pour l'essentiel des normes fondamentales des Nations-Unies que sont la paix, le renforcement des droits humains et le développement durable. Malheureusement, une bonne partie du grand public ne s'en est guère rendu compte. Il était donc facile pour les nationalistes de droite en Suisse d'imiter Trump, Poutine, Orban et Erdogan et de ressusciter des mythes nationalistes d'une Suisse prétendument neutre, indépendante et souveraine que l'on croyait surmontés depuis longtemps. Mais la perception cultivée avec frénésie d'un îlot de paix qui a peu, sinon rien à voir avec les grands problèmes du monde est irréaliste. Ce mythe passe sous silence que la Suisse qui est l'une des plus grandes plaques tournantes de la finance et du négoce de matières premières et qu'elle fait partie des 20 plus grandes puissances économiques du monde ce qui lui confère une grande part de responsabilité dans la résolution des défis planétaires ou européens. Ce n'est pas en faisant cavalier seul, mais bien à travers un investissement multilatéral large et fort qu'on peut défendre efficacement et durablement des intérêts et renforcer la capacité d'action démocratique.

Ce que nous défendons

Le PS milite pour une politique étrangère active, en réseau avec des partenaires forts, axée sur le multilatéralisme et dotée de suffisamment de ressources. En vertu de la Constitution (article 54, alinéa 2), la Confédération « contribue notamment à soulager les populations dans le besoin et à lutter contre la pauvreté ainsi qu'à promouvoir le respect des droits de l'homme, la démocratie, la coexistence pacifique des peuples et la préservation des ressources naturelles ». Ces objectifs sont valables pour toutes les relations extérieures de la Suisse, économie extérieure et questions de sécurité comprises. La cohérence de la politique étrangère doit être sensiblement améliorée. Le PS milite pour une Organisation des Nations Unies forte et des organisations multilatérales solides qui respectent et développent le droit international. Ce n'est pas le pouvoir des puissants, mais la force du droit qui nous protège.

Les acquis du PS

Avec l'appui du PS, la Suisse a renforcé son engagement au sein des Nations-Unies, persévéré activement dans sa candidature à un siège au Conseil de sécurité et déposé, conjointement avec des États partageant les mêmes idées du monde entier, des propositions pour réformer ce principal organe des Nations-Unies.

Le PS encourage le rôle actif et constructif de la Suisse au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et la tenue de nombreux dialogues bilatéraux sur les droits humains. Le PS a été la cheville ouvrière qui a conduit le Conseil fédéral à repousser les assauts

du nouveau chef du DFAE contre le soutien à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugié-e-s de Palestine dans le Proche-Orient UNRWA et la politique éprouvée vis-à-vis du Proche-Orient ainsi qu'à annuler la décision d'autoriser des exportations d'armements vers les zones de guerre civile.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Le PS tient à ce que la Suisse renforce son engagement au sein des Nations-Unies, persévère dans sa candidature au Conseil de sécurité et renforce son réseau au sein de l'ONU.
- Une stratégie globale coordonnée au plan multilatéral pour la paix, la détente et la justice sociale est aussi réclamée en Europe et dans les pays méditerranéens. Ce ne sont pas l'exclusion et l'armement, mais l'intégration et les intérêts communs qui doivent nous guider.
- Le PS se revendique le parti des droits humains. Les droits humains politiques, sociaux, économiques et culturels sont au cœur de toute société humaine. Ils sont universels et indivisibles; tout individu doit en jouir sans condition. Le secteur privé doit assumer une part de responsabilité dans la mise en œuvre des droits humains et une institution des droits humains apte à agir doit enfin être érigée en Suisse.
- Le PS se revendique aussi le parti de la paix. La paix suppose le développement et la sécurité. C'est la raison pour laquelle nous entendons pleinement assumer la responsabilité d'une protection efficace à la population civile contre la violence et contribuer à une mise en œuvre efficace de l'importante résolution 1325 « Les femmes, la paix et la sécurité » des Nations Unies.
- Le progrès social et écologique n'est possible que dans un État bien ordonné. La corruption doit être résolument combattue, la participation démocratique doit être renforcée à tous les niveaux et le monopole du pouvoir de l'État doit être imposé vis-à-vis des seigneurs de guerre et des sociétés privées de sécurité. Cela suppose une ONU capable d'imposer sa loi, des organisations internationales plus influentes, de solides relations multilatérales et un droit international qui ne laisse aucun crime d'État impuni.
- Le PS est en faveur de l'adhésion de la Suisse à la Charte sociale européenne et à une collaboration nettement plus active et constructive avec l'Organisation internationale du travail (OIT). La Suisse doit adhérer plus rapidement aux conventions de l'OIT et les appliquer de manière plus sérieuse que par le passé. Elle doit notamment appliquer enfin la convention OIT n° 98 en assurant une protection efficace contre les licenciements abusifs aux syndicalistes et aux personnes dénonçant des irrégularités (sonneurs d'alerte).

POUR UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE QUI ASSUME SES RESPONSABILITÉS

Contexte

La qualité du site suisse est en pointe dans la comparaison internationale. La paix sociale, la qualité de la formation, des infrastructures et du Service public, la stabilité politique et la haute qualité de vie sont ses atouts. Ces piliers du modèle à succès suisse sont remis en question par une politique agressive de baisse d'impôts qui cherche à transformer la Suisse en site offshore fondant son avantage concurrentiel sur le contournement des normes internationales. L'agitation antieuropéenne poursuit elle aussi l'objectif stratégique de contourner le droit européen pour libéraliser à marche forcée le commerce avec des États émergents souvent totalitaires comme la Chine, la Russie ou l'Inde. De toute évidence, les grands défis planétaires tels que la numérisation, la mondialisation ou le changement climatique ne peuvent être maîtrisés qu'au plan multilatéral et uniquement par une alliance avec l'UE.

Ce que nous défendons

Le PS ne veut pas d'une économie au service de quelques rares privilégiés. Elle doit être au service de toutes et tous. Le PS veut un commerce équitable, pas un simple libre-échange. Il plaide pour une politique d'entreprise respectueuse des normes de travail, sociales et environnementales, ainsi que des normes des États partenaires. Ces normes doivent être réglées de façon contraignante au plan bilatéral et multilatéral et être effectivement appliquées. Les entreprises opérant au plan transnational doivent contribuer au strict respect des droits humains dans leur action et leur responsabilité doit pouvoir être engagée en la matière. La réalisation de cet objectif suppose la mise en place d'obligations de diligence efficaces, d'une comptabilité transparente, une plus forte influence des organisations internationales et notamment de l'Organisation internationale du travail (OIT) ainsi qu'un multilatéralisme fort, mais en aucun cas la déréglementation et l'égoïsme nationaliste.

Les acquis du PS

Sous la pression du PS, le Conseil fédéral a reconnu le principe selon lequel les accords commerciaux signés par la Suisse devaient comporter des clauses en matière de protection des salariés et de l'écologie ainsi qu'en matière de respect des droits humains. Tous les accords récents reconnaissent les normes de ce type.

Le PS a aussi obtenu que les accords récents sur la protection des investissements intègrent des clauses sur le droit à la réglementation ainsi que sur l'interdiction d'abaisser les normes de travail et environnementales qui ont été atteintes.

Après une phase de transition prolongée, le PS a aussi su amener la Suisse à renouer avec des conventions de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et à reprendre des initiatives de politique extérieure en faveur de la création d'un cadre multilatéral dans la politique migratoire mondiale. Le PS a aussi contribué de façon

décisive à l'adhésion de la Suisse à l'Accord de Paris sur le climat ainsi qu'à sa mise en œuvre.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- En tant que grande plaque tournante du négoce de matières premières, la Suisse doit prendre des mesures efficaces contre «la malédiction des matières premières». En effet, la plupart des pays riches en matières premières sont gouvernés par des régimes particulièrement corrompus, les droits humains y sont foulés aux pieds et les richesses accaparées par quelques-uns. Ces mesures englobent une obligation de diligence accrue pour les grands groupes, une comptabilité transparente avec des chiffres consolidés par pays et une surveillance performante en Suisse.
- Des mesures institutionnelles efficaces sont nécessaires pour que les clauses des accords commerciaux de la Suisse et de l'AELE portant sur la protection des salarié-e-s et de l'écologie ainsi que sur le respect des droits humains soient effectivement respectées et appliquées. Cela englobe une estimation en amont et a posteriori des conséquences en termes de durabilité ainsi que des droits de procédure pour la société civile, partenaires sociaux compris.
- Le canevas de plus de 100 accords bilatéraux de protection des investissements signés par la Suisse doit être réexaminé et prendre une dimension plus durable. Tous doivent intégrer le droit à la réglementation, l'interdiction de dégrader des normes pour en tirer des avantages concurrentiels, un renforcement des instances judiciaires nationales, la transparence, un contrôle public et des droits de procédure pour les tiers auprès des tribunaux arbitraux internationaux. Des prescriptions en matière de transparence et d'obligations de diligence pour les investisseurs doivent s'y ajouter.
- En signant l'Accord de Paris sur le climat, la Suisse s'est engagée sur une gestion durable des flux financiers globaux. Les critères ESG (*Environmental, Social and Governance* – environnement, social et de gouvernance) doivent devenir les facteurs déterminants pour mesurer la durabilité et les répercussions éthiques des investissements dans les entreprises, le but étant de ne plus verser un centime pour les énergies fossiles!

PAIX, SÉCURITÉ ET DROIT PÉNAL



POUR UNE POLITIQUE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ À LA HAUTEUR D'UN 21^E SIÈCLE MONDIALISÉ

Contexte

La Suisse se trouve au cœur d'un large périmètre d'États de droit démocratiques et stables. Elle jouit d'une situation de sécurité extrêmement confortable. Cependant, la guerre fait à nouveau rage aux portes de l'Europe. Il n'y a d'ailleurs jamais eu autant de réfugié-e-s depuis 1945. Les zones d'instabilité sont certes éloignées géographiquement, mais elles ont un impact sur la sécurité de la Suisse en raison des imbrications internationales : États de droit faibles ou inexistants, corruption, risques civilisationnels, terrorisme. La plupart des risques ne peuvent pas être combattus avec des moyens militaires conventionnels, mais la Suisse continue d'affecter la majeure partie de ses ressources financières et personnelles en matière de sécurité à une armée largement surdimensionnée qui est axée sur des scénarios de guerre obsolètes aux frontières du pays recourant à du matériel lourd.

Ce que nous défendons

Dans le monde globalisé actuel, les grands défis pour la Suisse, en termes de politique de paix et de sécurité, ne se situent ni à l'intérieur du pays ni à ses frontières. Ils sont au contraire le résultat d'enchaînements de plus en plus longs et souvent planétaires. Des évolutions apparemment lointaines de l'État, de l'économie, de l'écologie et de la culture se répercutent sur la sécurité de la Suisse. La politique de paix et de sécurité de la Suisse doit elle aussi enfin entrer dans le 21^e siècle globalisé, avec une participation internationale active. Elle doit apporter une contribution adéquate à la mise sur pied d'une coopération européenne en matière de sécurité ainsi qu'au développement de la politique de Nations Unies en matière de prévention, de limitation et de règlement de conflits.

Les acquis du PS

Le PS a stoppé avec ses alliés les ardeurs du Conseil fédéral qui voulait exporter du matériel de guerre même dans les pays en guerre civile. En outre, l'union militariste bourgeoise a subi une défaite retentissante lors de la votation populaire du 18 mai 2014 avec le rejet de l'acquisition de nouveaux avions de combat Gripen par une nette majorité.

Le PS contré plusieurs attaques bourgeoises contre le service civil. La preuve par l'acte reste déterminante pour l'admission au service civil. L'avenir du service civil est toutefois incertain.

Le PS s'est engagé avec succès pour la poursuite de l'engagement suisse dans la promotion civile de la paix et le renforcement des droits humains en militant pour que la question des genres reste reconnue pour la paix et la sécurité (*gendering security*). Le PS a également contribué à la poursuite de l'engagement de militaires suisses au Kosovo (Swisscoy).

Le PS a fait adopter une motion au Conseil national et au Conseil des États qui prévoit l'adhésion immédiate de la Suisse au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Les indispensables missions quotidiennes de police aérienne peuvent être assurées avec un nouveau type d'avion de combat léger qui reste à acquérir. La police aérienne ne nécessite pas d'avion de combat ultra-performant dont l'exploitation est extrêmement coûteuse, bruyante et polluante. L'exploitation des FA-18 existants pourra ainsi être prolongée bien au-delà de 2035.
- L'armée est trop grande, trop coûteuse et son équipement est inapproprié. Il faut renforcer la coopération européenne en matière de sécurité, mener des missions de promotion de la paix plus nombreuses, meilleures et plus rapides avec des troupes, mais aussi des forces de police, relever le seuil pour les interventions de sécurité intérieure, réduire les troupes mécanisées (blindés et artillerie). Les effectifs pourront ainsi être réduits et le coût de l'armée abaissé à 4 milliards de francs au maximum par an.
- Le PS défend le service civil. Il est garant de cohésion sociale. L'éventail des missions possibles doit être élargi. Les requêtes de service civil doivent pouvoir être déposées à tout moment.
- La politique des droits humains menée par la Suisse doit être institutionnalisée. Des relations durables et dotées de ressources suffisantes avec la société civile qui peut et doit jouer un rôle majeur dans les processus de paix en font partie. Le crédit-cadre pour la promotion civile de la paix et les droits de l'homme 2021–2024 doit être nettement augmenté.
- Quand le monopole de la force se retourne contre le peuple dans les États corrompus ou déliquescents et quand les seigneurs de guerre sèment la terreur, les Nations-Unies doivent protéger la population civile dans le cadre d'un système de sécurité collective en contribuant ainsi à davantage de non-violence et de sécurité humaine. La promotion militaire de la paix de la Suisse doit être développée.

UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE GRÂCE À UNE MEILLEURE SÉCURITÉ PUBLIQUE POUR TOUT LE MONDE

Contexte

La Suisse fait partie des États offrant un niveau de sécurité publique particulièrement élevé dans la comparaison internationale et il y a tout lieu de s'en féliciter. Cependant, la sécurité ne s'installe pas d'elle-même, mais est le fruit d'un travail de longue haleine sans cesse renouvelé. La base de notre sécurité, une société inclusive, est mise à mal par le clivage social, l'exclusion des minorités, la propagande haineuse, le rejet des réfugié-e-s qui se noient par milliers dans la Méditerranée et notre passivité vis-à-vis des conflits non résolus aux portes de l'Europe. C'est le terreau de risques transfrontaliers tels que les filières d'immigration clandestine, la traite humaine, le crime organisé et le terrorisme. Des groupes corrompus, criminels et terroristes opérant au plan international utilisent régulièrement la Suisse à des fins logistiques: pour du blanchiment d'argent ou comme base de repli, ce qui peut être délétère pour la sécurité de la Suisse.

Ce que nous défendons

La sécurité publique et la sécurité au quotidien sont indispensables à notre qualité de vie. La sécurité est à la fois un bien public et un droit humain qui doit être garanti par l'État au titre de service public. Le respect des droits élémentaires, l'application des procédures de l'État de droit et l'indépendance de la justice sont primordiaux et ne doivent pas être remis en cause par des mesures de sécurité. Le PS a une notion de sécurité aigüe. La répression des violences et de la criminalité est importante, mais ne suffit pas à créer la sécurité. Il faut aussi offrir des perspectives sociales et économiques pour tout le monde. L'État porte une part de responsabilité dans la sécurité à l'intérieur des foyers. La coopération internationale en matière de sécurité avec les États de l'espace Schengen est primordiale. Le crime organisé, la traite humaine ou la cybercriminalité ne peuvent être combattus avec succès seulement sur le plan international.

Les acquis du PS

Grâce à la détermination du PS, la protection contre la violence armée a été nettement améliorée en Suisse. En 1998, la Suisse connaissait 466 décès par arme à feu (total des suicides et homicides). En 2015, on en recensait 231, soit moins de la moitié. Une loi plus stricte sur les armes, un accès plus difficile aux armes militaires et un registre national en réseau ont sauvé des centaines de vies humaines.

Une politique inspirée par le PS qui associe avec succès une culture d'implication, de prévention, d'encouragement social et d'intégration avec une répression ponctuelle et ciblée est appliquée. Elle a permis de réduire près de moitié le nombre de jugements pénaux de jeunes pour délits avec violences entre 2010 et 2017 (nombre ramené de 2661 à 1439).

Le PS s'oppose aussi à la privatisation de la sécurité. La nouvelle loi fédérale sur les prestations de sécurité privées fournies à l'étranger est entrée en vigueur en 2015. Elle interdit la participation aux hostilités et les prestations de sécurité privées en relation avec des violations graves des droits humains.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- La protection des infrastructures critiques (approvisionnement en énergie, transports de personnes et de marchandises ou service de santé) a longtemps été négligée. Il faut un inventaire national, une obligation de déclaration en cas d'incidents, un centre de compétences et des attributions sans ambiguïté. Il faut aussi mettre à disposition des ressources financières et humaines supplémentaires, à la fois pour le secteur privé et pour les pouvoirs publics.
- C'est aussi valable pour la cybersécurité où il faut faire nettement plus que par le passé. La protection des systèmes informatiques, la sûreté des données et la poursuite des délits d'utilisation frauduleuse des données sont d'utilité publique, qu'il s'agisse des données des particuliers ou de celles des autorités publiques.
- La coopération transfrontalière dans la lutte contre le terrorisme et d'autres crimes prend de plus en plus d'importance. La coopération policière, judiciaire et des services de renseignement avec l'UE doit être approfondie tout en préservant les droits fondamentaux. L'espace Schengen doit être développé en conséquence.
- Les effectifs du corps des garde-frontières et des corps de police cantonaux doivent être renforcés, tandis que l'influence de l'armée et des services de sécurité privés dans la sécurité intérieure doit être minimisée. La prestation de services de sécurité privée en Suisse doit être réglementée et limitée par une loi fédérale.
- Tout individu a droit à la sécurité. La sécurité est une et indivisible. Ce n'est pas l'exclusion, mais l'intégration qui garantit plus de sécurité. Le PS défend une législation efficace en matière d'intégration et demande nettement plus de moyens fédéraux pour promouvoir l'intégration.
- La Confédération doit contraindre les cantons à mettre en place des unités d'intervention contre la violence domestique, à créer des refuges pour les victimes de violences et à renforcer l'action auprès des victimes et des auteurs de violences.

Contexte

Ces dernières années, la tendance à réclamer unilatéralement des sanctions plus sévères dans la politique pénale s'est renforcée sous l'impulsion des cercles populistes de droite et conservateurs. Trop souvent, des cas isolés dont le caractère dramatique est incontestable sont instrumentalisés pour réclamer un durcissement du droit pénal matériel et par conséquent de l'exécution des peines afin de «faire un exemple». L'appel à la vengeance supplante la protection nécessaire des victimes et de la société. Un débat objectif et une politique axée sur les solutions deviennent difficiles. Il n'y a plus d'approche globale et cohérente dans la politique de droit pénal.

Ce que nous défendons

Le PS défend une politique pénale axée sur les solutions dans le respect des principes de l'État de droit. La sécurité pour la population requiert une approche globale avec un équilibre entre prévention, répression, resocialisation des délinquant-e-s et protection des victimes est nécessaire. La protection des victimes, en particulier, doit être renforcée. De nouveaux délits ne doivent être introduits et les sanctions durcies que quand leur nécessité est objectivement avérée. Le cadre pénal doit être intrinsèquement cohérent et pertinent. La marge d'appréciation nécessaire pour des décisions objectives dans les cas particuliers doit être laissée aux tribunaux. Une législation symbolique conduite par des cas isolés instrumentalisés est contre-productive. Nous n'en voulons pas. Le droit pénal doit rester à l'avenir l'ultime recours.

Les acquis du PS

Extension des obligations de dénonciation et des droits des spécialistes en cas de soupçons d'atteinte au bien-être des enfants («projet de protection des enfants»).

Élargissement du délit de viol aux victimes de tous les sexes.

Limitation modérée de la possibilité de réparation de droit pénal (art. 53 du Code pénal) pour éviter un «affranchissement» à huis clos, surtout dans les cas de délits économiques graves.

Élargissement du système d'amendes d'ordre pour un traitement efficace et sans bureaucratie inutile des délits du genre, à la fois pour les fautifs et pour les autorités pénales.

Ce que le PS veut réaliser entre 2019 et 2023

- Les gammes de peines doivent être harmonisées de façon judicieuse et cette harmonisation ne doit pas être épuisée par un durcissement des sanctions en vigueur. Les éventuelles adaptations doivent être cohérentes avec le système

coercitif global. Nous estimons que des adaptations sont nécessaires avant tout pour les délits sexuels.

- La poursuite de délits sur Internet et plus particulièrement les médias sociaux (délits de diffamation, crimes de haine, etc.) doit être simplifiée pour que l'Internet ne dégénère pas en zone de non-droit.
- Pour pouvoir sanctionner de façon étendue et conséquente le harcèlement sexuel, un délit correspondant doit être instauré.
- Pour mieux protéger les victimes de harcèlement, un nouveau type de délit de harcèlement doit être instauré.
- La révision du Code de procédure pénale doit privilégier à une prise en compte équilibrée des intérêts des parties à la procédure. Les droits des victimes, en particulier, doivent être suffisamment préservés.
- Il faut donner plus de ressources aux autorités pénales pour que les comportements relevant du pénal soient sanctionnés le plus rapidement possible. Nous rejetons résolument tout projet d'engager la responsabilité de l'État en cas de récidive après des aménagements de peine ou une mise en liberté conditionnelle.
- Dans le domaine de l'aide aux victimes, il faut élargir les droits d'information des victimes, renforcer la prévention et augmenter les indemnités financières.
- La criminalité économique doit être plus fortement combattue, surtout sur les marchés financiers, pour le blanchiment d'argent dans le secteur immobilier ainsi que dans le domaine du droit pénal fiscal.
- La poursuite de crimes internationaux (génocide, crime contre l'humanité, crime de guerre) doit être menée avec plus de détermination. L'appui aux cours pénales internationales doit être maintenu.

**DES DOCUMENTS
ET SITES
SUSCEPTIBLES
DE FOURNIR DES
INFORMATIONS
COMPLÉMEN-
TAIRES**

Relatif au chapitre 2 – Politique sociale

- *Pour une aide sociale moderne et juste. Propositions (2015)*
- *Nôtre économie (2018) – concept économique, chapitre 3.1.5 L'assurance générale du revenu (AGR)*

Relatif au chapitre 3 – Santé

- *Pour un système de santé publique solide. Position (2017)*

Relatif au chapitre 4 et 5 – Formation

- *Égalité des chances au sein de l'éducation : une responsabilité sociale de grande importance. Position (2018)*

Relatif au chapitre 6 à 12 – Politique financière et économique

- *Nôtre économie (2018) – concept économique*
- *Étude: Un projet socialiste pour faire face à la révolution numérique (2018)*
- *Papier de position: Démocratie économique (2016)*

Relatif au chapitre 7 – Salaires équitables

- *Plan de mesures Enfin réaliser l'égalité salariale (2015)*
- *Nôtre économie (2018) – concept économique, chapitre 3.1.6 Sécuriser les salaires et les conditions de travail*

Relatif au chapitre 8 – Logements abordables

- *Résolution Des logements abordables pour tous – même à l'âge de la retraite (2018)*
- *Résolution Des logements abordables pour toutes et tous! (2011)*

Relatif au chapitre 9 – Plus de pouvoir d'achat

- *Initiative d'allègement des primes (2019)*
- *Nôtre économie (2018) – concept économique*

Relatif au chapitre 10 – Politique financière juste

- *Prise de position Une politique fiscale socialiste pour tous, sans privilèges (2014)*

Relatif au chapitre 11 – Politique fiscale sans faille

- *Nôtre économie (2018) – concept économique*
- *Prise de position Une politique fiscale socialiste pour tous, sans privilèges (2014)*

Relatif au chapitre 12 – Place financière propre

- *Nôtre économie (2018) – concept économique, paragraphe 2.3 développements globaux*
- *La Suisse doit tirer des leçons des Panama papers (2016)*

Relatif au chapitre 13 – Service public

- *S'éloigner de la logique du profit – un service public fort pour toutes et tous (2018)*
- *Plan général « Poste » (2018)*

Relatif au chapitre 14 à 16 – Climat, transport, énergie et environnement

- *Transports et place financière, les omissions coupables de la politique climatique suisse : agir pour dépasser les illusions. Prise de position (2018)*
- *Énergie, environnement et climat : Pour une électrification rapide de la mobilité routière (2018)*, rapport de Roger Nordmann
- *Pour un marché financier suisse respectueux du climat (2018)*, rapport de Beat Jans
- Pour tous les papiers, voir : <https://www.sp-ps.ch/fr/dossiers/environnement-et-energie>

Relatif au chapitre 17 – Égalité

- *Prise de position égalité salariale (2015)*
- *Offensive pour l'égalité, résolution (2017)*
- *Manifeste féministe (2017)*
- *Cinq points pour lutter contre la violence faite aux femmes (2018)*

Relatif au chapitre 18 – L'État de droit et démocratie

- *Initiative parlementaire pour la formation politique (2017)*
- *Initiative parlementaire pour la mise-en-œuvre des initiatives populaires (2018)*
- *Prise de position du PS dans la consultation relatif au Référendum obligatoire pour les traités internationaux (2018)*

Relatif au chapitre 19 – Transparence des financements politiques

- *Argumentaire pour l'initiative de transparence (2018)*
- *Règlement sur les dons du PS (2018)*

Relatif au chapitre 20 – Politique digne vis-à-vis des étrangers et de l'asile

- *Pour une politique migratoire globale et cohérente. Prise de position (2012)*
- *Mise en œuvre de l'initiative d'immigration en masse. Prise de position (2014)*
- *Résolution sur la participation politique des migrant-e-s (2018)*
- *Résolution sur l'accord de Dublin (2018)*
- Voir aussi le site du PS Migrant-e-s

Relatif au chapitre 21 – Politique des médias

- *Pour un système médiatique compatible avec la démocratie. Prise de position (2013)*
- *Nouvelle loi sur les médias électroniques. Consultation (2018)*
- *La démocratie a besoin d'un paysage médiatique diversifié et de qualité journalistique. Résolution (2018)*

Relatif au chapitre 22 – Stratégie du numérique

- *Nôtre économie (2018) – concept économique*, chapitres 2.4.5 et 3.2.2
- *Papier sur Internet. Plan de mesures (2016)*
- *Les chances offertes par Internet doivent profiter à tous, sans privilèges. Prise de position (2015)*

Relatif au chapitre 24 – Europe

- *Papier de position : Feuille de route Union européenne (2016)*
- *Façonner l'Europe ensemble : pour plus d'UE, pour une UE meilleure, pour une UE sociale (2016)*
- *Pour la participation à la coopération européenne. Postula (2017)*

Relatif au chapitre 25 – Développement

- *Le financement public du développement sous pression (2015)*

Relatif au chapitre 26 – Multilatéralisme

- *Pour la paix et la sécurité par la coopération internationale. Concept (2017)*

Relatif au chapitre 27 – Économie extérieure

- *Nôtre économie (2018) – concept économique*
- *Investitions globales au service du développement durable. Façonner la protection des investitions (2016)*

Relatif au chapitre 28 – Paix et sécurité

- *Dix thèses sur la politique sécuritaire de la Suisse (2018)*
- *Document conceptuel sur les forces aériennes (2017)*
- *Décision de principe et de planification sur la protection de l'espace aérien. Consultation (2018)*
- *Davantage de sécurité pour le même prix. Motion (2018)*
- *Concept de défense de Pierre-Alain Fridez (2017)*
- *Pour une modernisation fondamentale de l'armée (2008)*

Relatif au chapitre 29 – Sécurité publique

- *Révision totale de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile. Consultation (2018)*
- *Infrastructures critiques. Prévoir une obligation de signaler les incidents graves de sécurité. Postulat (2017)*
- *Imposer une protection de base pour les infrastructures d'électricité critiques. Motion (2017)*
- *Pour une cybersécurité de tous, au-delà des seuls aspects militaires. Interpellation (2017)*

Relatif au chapitre 30 – Politique pénale

- *Modification du code de procédure pénale. Consultation (2018)*
- *L'harmonisation des peines. Consultation (2010)*